

Compétitifs et conviviaux...

ET REVOICI NOS FÉDÉRAUX !

SANTÉ

Prévention ou traitement
Le sport à l'assaut du diabète !

HISTOIRE

Le volley-ball à la FSGT
Les smashes du sport populaire

VIE FÉDÉRALE

Activités athlétiques
Une assemblée nationale qui fait du bien !

DÉBAT, OPINION

Jeux olympiques et paralympiques
Paris 2024 : l'amertume en héritage ?

numéro 654 SOMMAIRE

Photo de une : championnats de France FSGT de
pétanque triplètes 2021 © Abdellah Jioua.

VUE D'ACTU p.3

VIE ASSOCIATIVE

p.4 ■ En bref

p.6 ■ Compétitifs et conviviaux
Et revoici nos fédéraux !

p.9 ■ Portrait : Dominique et Bastien
Animateurs d'un tennis pour tous
et toutes !

VIE FÉDÉRALE

p.10 ■ Activités athlétiques
Une assemblée nationale qui fait
du bien !

p.12 ■ En bref

p.13 ■ Hommage : Jo (Georges) Dauchy
Il a rendu le foot autoarbitré !

SANTÉ, FORME

p.14 ■ Prévention ou traitement
Le sport à l'assaut du diabète !

JURIDIQUE

p.16 ■ De la loi confortant
Le respect des principes
de la République

3 QUESTIONS À

p.17 ■ Latifa Oulkhair, directrice
du Bondy Club

Les médias alternatifs face au sport !

DÉBAT, OPINION

p.18 ■ Jeux olympiques
et paralympiques

Paris 2024 : l'amertume en héritage ?

HISTOIRE

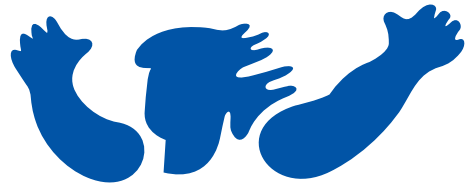
p.20 ■ Le volley-ball à la FSGT
Les smashes du sport populaire

p.21 ■ La photo : FSGT section
de Blida

LIRE, VOIR p.22

De nouvelles choses

Peut-on pratiquer du sport sans se poser de questions ? Surtout en cette période si singulière ? En feuilletant ce numéro, vous découvrirez certes qu'une grande partie de la vie associative FSGT a repris un cours presque normal. Les fédéraux ont recommencé à rythmer le calendrier des activités. Football, vélo ou même la formation redémarrent tranquillement. On se doute toutefois qu'il va falloir redoubler de vigilance, par exemple concernant l'héritage des JOP de Paris 2024, et de réflexion pour promouvoir le sport populaire. Mais sur ce dernier point, nous ne sommes guère inquiets, que ce soit dans le tennis ou le volley, nos militantes et militants n'ont jamais cessé d'innover et de proposer de «nouvelles choses». Et vous pourrez, une fois de plus, le découvrir dans votre *Sport et plein air*.



INFORMATIONS COVID-19

FSGT

Fédération Sportive
et Gymnique du Travail

Depuis le début des mesures de restriction pour lutter contre l'épidémie de Covid-19, la FSGT tient informé-es ses adhérent-es, associations et comités pour permettre une reprise des activités et des formations dans les meilleures conditions. Retrouvez ainsi les informations relatives à la mise en œuvre du passe sanitaire régulièrement mis à jour sur fsgt.org.

LA REVUE DU SPORT POPULAIRE ET DE LA Fédération Sportive et Gymnique du Travail. ÉDITÉE PAR LA FSGT • DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Emmanuelle Bonnet Oulaldj • RÉDACTEUR EN CHEF/SR/2nd RÉDACTEUR GRAPHISTE : Hervé Brezot • RÉDACTEUR GRAPHISTE : Nicolas Gérard • CHEF DE

RUBRIQUE / RÉDACTEUR : Antoine Aubry, Nicolas Kssis • Ont contribué à ce numéro : Emmanuelle Bonnet Oulaldj, António Fonseca • Photos Dessins : Droits réservés • PUBLI-CITÉ : Au journal • IMPRESSION : Imprimerie RAS 94500 Villiers-le-Bel • N° DE COMMISSION PARI-

TAIRE : 0323 G 87812 • FSGT 14 rue Scandicci 93508 Pantin cedex • Tél. 01.49.42.23.59 - Fax : 01.49.42.23.60 - Courriel : spa@fsgt.org • 1 an - 10 numéros : 25 euros • 2 ans - 20 numéros : 44 euros • Prix au numéro : 3 euros • CB : 41020013360 Paris • Dépôt légal à parution.

ABONNEMENT à Sport et plein air

FSGT-Sport et plein air - 14 rue Scandicci - 93508 Pantin Cedex

NOM, prénom _____

Adresse _____

Je m'abonne à *Sport et plein air*:

25 euros (1 an/10 n°) 44 euros (2 ans) 41 euros (étranger 1 an)

Ci-joint un chèque de _____ euros (ordre : FSGT - Sport et plein air)

l'édito # Par la Direction fédérale collégiale

Le sport pour toutes et tous en souffrance

250 millions d'euros répartis sur trois ans seront consacrés à la construction ou à la requalification de 5000 équipements sportifs de proximité, ainsi qu'à l'acquisition d'équipements mobiles, principalement dans les territoires carencés : c'est l'annonce que le président de la République a faite le 14 octobre dernier [lire ci-dessous]. Opération communication ou véritable ambition pour le sport pour toutes et tous ? Si cette annonce est la bienvenue, l'héritage tant promis des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 au profit du sport pour toutes et tous, est encore fragile [lire p.18]. Rappelons qu'en 2018, les crédits alloués au CNDS (crédits extra budgétaires destinés au développement du sport pour tous transférés depuis à l'Agence nationale du sport) ont été divisés par deux. Les fonds supplémentaires acquis dans le cadre du plan de relance pour pallier à la crise sanitaire et sociale, tout comme cette annonce relative aux équipements, ne sont pour le moment pas présentés comme étant des dispositifs pérennes. Non seulement les moyens manquent, mais la charge administrative pour les clubs, dont la majorité sont animés par des bénévoles, s'accroît. Contrôle du passe sanitaire, contrôle de l'honorabilité des bénévoles, et bientôt signature d'un contrat d'engagement républicain [lire p.16] : la coupe est pleine, ce n'est pas le rôle des associations sportives ! Dans cinq mois se tiendront les élections présidentielle et législatives, gageons d'une prise en compte, par les candidat·es, de la vie associative et sportive comme espace essentiel à nos vies, notre société, et soutenu en conséquence.

LE PASSE SANITAIRE freine le retour dans les clubs

La rentrée 2021 se voulait marquée du sceau d'une certaine normalité. Toutefois, l'instauration du passe sanitaire, élargie au plus de 12 ans, a rappelé que la pandémie de Covid-19 n'avait pas disparu de notre vie quotidienne. Cette condition a notamment ralenti la reprise des licences sportives. Brigitte Linder, présidente de la Fédération du sport en milieu rural, remarquait amèrement le 8 septembre dernier sur le site de [France Info](#) : «Là, clairement, c'est très morose». De son côté, Denis Broca, président de l'ASPTT Toulouse ne mâchait pas ses mots sur France 3 Occitanie : «Empêcher des enfants de cet âge là de faire du sport et de les laisser chez eux, je trouve cela absolument ridicule.» Dressant un premier bilan global le 8 octobre, [Le Monde](#) note surtout que la situation varie sensiblement selon les lieux d'implantation et les publics concernés. Et de citer le cas d'une association proposant du parkour à Roubaix dont le président Larbi Liferki relate que «beaucoup [de parents] ont adopté une position attentiste, ils ont fait leur séance d'essai et attendent de voir si les restrictions vont durer avant de s'inscrire». Le ministère se veut lui rassurant et cite des données encourageantes (plus de 4 % de licencié·es en handball, 6 à 7 % en volley). Toutefois, ces statistiques ne sauraient camoufler la baisse de fréquentation des adolescent·es dans les quartiers défavorisés où la couverture vaccinale s'avère plus faible. Dans le Vaucluse, par exemple, Mustapha Morsi, président du FC Avignon Ouest, relayé par le quotidien du soir, constate que «dans chacune de mes classes d'âge, sur une dizaine de joueurs, la moitié est vaccinée». De quoi compliquer encore un peu plus les choses pour les bénévoles, en plus du contrôle des tests ou des QR-codes. # Nicolas Kssis

No comment «Un constat : beaucoup de 15-18 ans, privés de sport pendant la pandémie, n'ont pas repris le chemin des clubs. Là, on parle de la partie sanitaire. Mais le sport, c'est aussi des valeurs (...) Les notions de solidarité, de respect de l'autre, de l'arbitre, de l'autorité : ce sont des éléments qui sont essentiels.» Guillaume Trautmann, président du Paris Université Club, sur le site de [RTL](#), le 10/10/21.

BUDGET DES SPORTS : une hausse en trompe l'œil

La hausse du budget des Sports (intégré depuis 2021 à celui de 57 milliards d'euros de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports), annoncée dans le cadre du [projet de loi de finances 2022](#), paraît impressionnante : 178 millions d'euros sur un total de 987 millions, dont 315 pour l'Agence nationale du sport. Doit-on y percevoir, comme le déclare la ministre déléguée en charge des Sports, Roxana Maracineanu, un tournant «historique» ? C'est d'abord la montée en puissance de l'enveloppe dédiée aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024 qui explique cette évolution (296 millions, dont 263 pour la Société de livraison des ouvrages olympiques). Autre financement qui dope le budget, le dispositif Pass'sport à hauteur prévisionnelle de 100 millions, même si pour le moment le démarrage reste timide. Reste que, hors retraites des agents, la barre symbolique du milliard d'euros n'est toujours pas franchie. Et le nombre de Conseillers·ères techniques et sportifs passe de 1462 à 1442, une baisse tendancielle qui se confirme. Le sénateur socialiste Jean-Jacques Lozach rapporteur du budget des Sports à la chambre haute remarquait surtout dans [Libération](#) (17 août), qu'«entre 2017 et 2019, 80 millions d'euros ont disparu pour le sport». Régis Juanico, député Génération·s et administrateur de l'Agence nationale du sport, s'inquiète en conséquence dans [L'Équipe](#) (23 septembre) : «dans les 987 millions, il y a les crédits exceptionnels du plan de relance. Ils sont prévus aussi en 2022, mais la crainte est qu'ils s'éteignent ensuite». # NK

INSTALLATIONS SPORTIVES DE PROXIMITÉ, pour qui ?

Le président de la République, lors de [son discours](#) devant les médaillé·es olympiques, avait annoncé «un plan massif pour les équipements sportifs de proximité. Il sera inédit, pas uniquement par son ampleur». En déplacement en Seine-Saint-Denis, le 14 octobre, Emmanuel Macron l'a confirmé : 250 millions d'euros sur 3 ans pour 5000 projets (dont 1000 dojos et salles d'arts martiaux, 1000 plateaux multisports, 500 terrains de basket et autant de padel (dérivé du tennis) ou encore 200 bassins de natation mobiles. Ce type de grand élan constructeur n'est pas aussi original que le chef de l'État le présente. Sur son site, «Décideurs du sport» ([patrickbayeux.com](#)), Patrick Bayeux, consultant et enseignant chercheur, rappelle le précédent de Frédérique Bredin, ministre de la Jeunesse et des Sports en 1991, et auquel on doit la généralisation des «city stades» dans les quartiers dits prioritaires. Des installations en «libre accès» qui n'ont pas atteint leur objectif de développer la pratique sportive auprès du plus grand nombre, mais plutôt favorisé une captation par un nombre limité de personnes, souvent au détriment de la mixité. Cette fois, les associations sportives (fédérations, ligues, comités clubs) pourraient proposer des projets de construction d'équipements que l'État financera à minima à 50 %... tout est dans le conditionnel. # NK

VIE ASSOCIATIVE en bref

De nombreux élu·es et maires du département ont partagé l'inauguration de la Coloc', mais aussi Emmanuelle Bonnet Oulaldj, coprésidente de la FSGT, Ayodele Ikuesan, athlète de l'équipe de France, ou Brigitte Henriques, présidente du CNOSEF.

Le sport populaire redémarre en Savoie !

À la FSGT 73, «la reprise se passe plutôt bien», indique Manon Gondrexon, sa coordinatrice, «sur les 78 clubs que nous comptons l'année dernière, 64 ont déjà repris une affiliation et, compte-tenu du contexte, c'est déjà pas mal !» Les trois principales activités sont le football autoarbitré à 7, le cyclisme et le volley-ball, mais «d'autres ont aussi une bonne dynamique : le yoga par exemple, mais surtout les activités de plein air impulsées par de gros clubs comme le MSN Chambéry ou de nouveaux comme les Petits Chamois qui proposent de la multi-activité enfants en montagne. Et nous avons également des initiatives prévues en randonnée et une initiation de walking-foot ces prochaines semaines.»



photo © Smash Club



photo © Marie Lopez-Vivanco

SEINE-SAINT-DENIS Inauguration de la Coloc' de l'Ourcq !

Enfin ! Après des mois de travaux, la «Coloc' de l'Ourcq» et le nouveau siège du comité départemental FSGT de Seine-Saint-Denis ont été inaugurés le samedi 18 septembre. Situé à Bobigny, sur les bords du canal de l'Ourcq, dans un environnement en pleine rénovation urbaine, ce «lieu convivial et solidaire» se veut un espace original d'animation de la vie sportive associative comprenant également des possibilités de coworking, des séances de sport encadrées et un café associatif... «Cela a été une immense joie et fierté que d'avoir pu déclarer la Coloc' de l'Ourcq ouverte», s'est réjoui Clément Rémond, coprésident de la FSGT 93. Outre Emmanuelle Bonnet Oulaldj, coprésidente de la FSGT et Brigitte Henriques, présidente du CNOSEF, des élu·es comme Marie-George Buffet, députée de Seine-Saint-Denis et ancienne ministre des Sports, ou Abdel Sadi, maire de Bobigny, s'étaient déplacé·es pour assister à cette inauguration aux côtés de sportif·ves (ou ex-sportif·ves) reconnu·es à l'instar de Cyril Dumoulin (handball) ou d'Ayodele Ikuesan (athlétisme). L'inauguration se voulait solennelle, mais aussi festive ! Pour ce faire, des dizaines de bénévoles, issu·es de plus de vingt clubs locaux, ainsi que de Paris, ont permis à plus de 300 personnes de profiter pleinement d'une quinzaine d'activités physiques et sportives (badminton, marche nordique, escalade, yoga, basket, sport-santé, etc.) animées en milieu ouvert. Voilà qui augure bien du futur rôle de ce tiers-lieu dans le développement du comité... # NK

PARIS Un tournoi et un challenge pour redémarrer le volley-ball

Pendant un an et demi, les activités physiques et sportives en salle ont particulièrement pâti des restrictions sanitaires imposées par la pandémie de Covid-19, mais elles peuvent enfin reprendre et renouer avec leurs compétitions ! À Paris, la rentrée du volley-ball FSGT - 190 équipes réparties dans près d'une cinquantaine de clubs - a débuté avec l'organisation du tournoi Addy Fuchs (un grand militant de la Fédération dont on parle page suivante) le samedi 18 septembre, au complexe sportif Alain Mimoun, dans le 12^e arrondissement. «26 équipes, dont 8 féminines, ont répondu présentes», s'est félicité Pablo Truption, chargé de développement du comité 75, «les 130 participants ont pris

part à des rencontres au format 4x4 dans la joie et la bonne humeur.» Club important de la FSGT 75 avec pas moins de dix équipes inscrites dans ses championnats, le club Smash a particulièrement brillé avec un doublé dans les catégories masculines et féminines. Passé ce tournoi fort réussi, les volleyeurs et volleyeuses de la capitale se sont ensuite retrouvés au début du mois d'octobre pour participer à un challenge lançant la saison 2021-2022. Étalée sur quatre journées, il a permis aux équipes du comité de se remettre en jambes (et en bras !) et de patienter jusqu'au championnat officiel qui effectuera son grand retour en novembre. # NK

ALSACE Répétition générale avant le National de cyclo-cross !

L'épreuve de cyclo-cross (mélange de cyclisme sur route, de VTT et même de course à pied vélo à l'épaule dans les passages difficile) alsacienne FSGT «BigMat» a réuni près de 120 participant·es des catégories «pupilles» à «vétérans», le samedi 9 octobre à Muhlbach-sur-Munster (Haut-Rhin). Particularité de cette course organisée par le Munster Bike Club (MBC) ? Elle se disputait à l'endroit où le National de cyclo-cross FSGT va avoir lieu les 22 et 23 janvier 2022. «Les circuits ont été validés par le Comité national des activités vélo FSGT et vont, à ne pas en douter, offrir de belles joutes !», assure Marc Holder du club organisateur. D'ailleurs, comme le relate les Dernières Nouvelles d'Alsace dans un [article](#) paru le lendemain de

la course, Hugo Goepfert (VC Sainte-Croix-en-Plaine), le jeune vainqueur de la catégorie «seniors» espère maintenant «faire partie de la sélection Alsace» pour, qui sait, «s'offrir un titre quelques jours avant de fêter ses 20 ans». Aux traditionnelles épreuves du National s'ajouteront la «maintenant routinière épreuve à l'américaine ainsi que le critérium des jeunes, et, cerise sur le gâteau, une démonstration de draisienne destinée aux enfants en bas âge, qui devrait faire des émules», poursuit Marc Holder. «Après l'épreuve de la crise sanitaire, la FSGT met un point d'honneur à réussir ce national qui pourrait bien être une lumière au bout du tunnel.» # NK et AA

L'amphithéâtre Addy et Ida Fuchs du lycée Colbert à Paris a été inauguré le lundi 11 octobre. Ancien élève de ce lycée investi au sein du Club populaire et sportif du 10^e arrondissement (CPS 10) et de la Commission fédérale d'activité volley-ball, Addy, qui nous a quitté-es en décembre 2018, fut un grand militant de la FSGT et un survivant des camps de la mort nazis. Tout au long de sa vie, ce grand témoin de la Shoah ne cessa d'être un passeur de mémoire actif auprès de milliers de jeunes avec le soutien indispensable d'Ida, son épouse. Réunissant 120 personnes, la cérémonie s'est déroulée en présence de leur fils, Michel Fuchs, ancien secrétaire général du comité de Paris, mais aussi d'Emmanuelle Bonnet Oulaldj, coprésidente de la FSGT, une dizaine d'élus-es, et évidemment de représentants du CPS 10...



photo © vitry94.fr

VAL-DE-MARNE La Vivicittà est enfin de retour !

Initiative créée par notre consœur de l'Union italienne du sport pour tous autour d'une course internationale de 10 km, la Vivicittà a pu enfin reprendre ses droits après avoir été annulée deux saisons de suite pour cause de Covid-19 ! Pour le comité départemental FSGT du Val-de-Marne, qui organisait son édition 2021 le 3 octobre, l'enjeu était aussi local. «*À l'occasion de cette reprise de saison singulière et difficile pour nos clubs et nos licenciés, c'était pour nous l'opportunité de se mobiliser autour d'un moment festif et solidaire*», explique Mounia Mahfoufi pour la FSGT 94. De fait, l'appel a été entendu, et il devait d'ailleurs être attendu, puisque plusieurs dizaines de bénévoles se sont déplacé-es, heureux et heureuses de se retrouver pour donner enfin la possibilité à plus de 300 coureurs et coureuses, marcheur-ses de tous les âges de partager de nouveau les joies de la course à pied...

À la fois accessibles et exigeants, les parcours de 5,5 km et 10 km enjambaient le territoire des communes de Vitry et d'Ivry-sur-Seine. Seules ombres au tableau, la pluie et le vent semblaient vouloir doucher l'enthousiasme de tous et toutes... Mais en vain ! «*On a vaincu collectivement les intempéries*», se réjouit, amusée, Mounia Mahfoufi. «*Nous avons pu démontrer qu'il était toujours possible d'organiser une course dans le contexte actuel et beaucoup de monde était là, y compris des enfants. C'est la véritable victoire et le trophée de ce jour.*» # NK

photo © Helene Ressayres



HAUTE-GARONNE 800 participant·es ont pédalé sur le Fil Vert !

En collaboration avec la collectivité Toulouse Métropole, le comité départemental FSGT de Haute-Garonne a organisé, le dimanche 19 septembre, la 24^e édition du «Fil Vert», un rassemblement de cyclistes destiné à faire découvrir une partie du réseau vert et cyclable de l'agglomération toulousaine à travers sentiers, chemins et pistes balisées. Au départ du Parc du Manoir dans la charmante commune de Cugnaux, trois parcours à vélo étaient proposés : un sportif de 45 km avec 250 m de dénivelé, une randonnée de 29 km et un parcours famille de 10 km encadré par des éducateurs et des éducatrices d'écoles de vélo FSGT. Gratuits pour les enfants (et il en coûtait seulement un euro pour les plus de 14 ans), ce bel événement a réuni environ 800 amateurs et amatrices de cyclisme, dont une centaine de gamins et gamines, et tout ce beau

monde était accompagné par pas moins de 75 bénévoles. Outre les différents parcours, il était aussi possible de venir faire réparer sa bicyclette dans un stand dédié, de se restaurer, ou encore de parcourir une exposition d'anciens vélos et d'admirer le bouclier de Brenus, le trophée qui revient à l'équipe qui remporte le championnat de rugby à 15, le Top 14, et dont le Stade Toulousain est le dernier récipiendaire. Bref, le «*Parc du Manoir a été animé toute la journée*», pouvait-on lire dans un [article](#) du journal *La Dépêche*. Toujours dans le quotidien régional Céline Machado assurait que les organisateur-rices et tous les cyclistes participant·es avaient été «*ravis de pouvoir (se) rassembler autour de (leur) passion*» tandis qu'une maman se réjouissait, elle, d'avoir pu «*partager un bon moment en famille*». # NK

BOUCHES-DU-RHÔNE Le football à la (re)conquête de ses adhérents

Le retour sur les terrains de football était particulièrement attendu du côté du comité des Bouches-du-Rhône même s'il a toutefois fallu s'adapter. «*On a séquencé la reprise en trois temps pour repartir à la conquête de nos adhérents*», détaille Jean-Louis Mense, le coprésident de la FSGT 13. «*On a commencé par des petits matches, puis un challenge a suivi afin de permettre à nos clubs de reconstituer tranquillement leurs effectifs. Et la reprise officielle des championnats se met tout juste en branle !*» Malgré la contrainte qu'engendre le passe sanitaire, les chiffres sont d'ailleurs plutôt rassurants selon Jean-Louis Mense : «*On craignait une perte de licenciés [6500 adultes en foot autoarbitré à 7 et en football à 11 en 2019], mais on a quasiment récupéré tout le monde ! Nous avons juste noté un léger recul au niveau des vétérans.*»

Les valeureux membres de la Société marseillaise du ballon (SMB) ont en tout cas apprécié leur premier match de championnat disputé le 12 octobre, au stade Saint-Tronc Didier, face à la Sampdoria d'Eugène. Pour preuve, ils étaient «*pratiquement tous à l'heure, ce qui est rare et de bonne augure*», expliquait ce club de foot autoarbitré à 7 à *Sport et plein air*, en souriant. Mais pour le SMB, cette reprise a malheureusement été synonyme de défaite «*On s'est vu trop beau et on a pas joué sur les fondamentaux, on a oublié de ressortir proprement le ballon et de le faire tourner.*» Enfin, signalons que le walking foot marseillais est parti représenter dignement la FSGT lors d'un tournoi au Pays-Bas du 6 au 9 octobre. Tournoi remporté sans problème... en marchant. # NK

Compétitifs et conviviaux... ET REVOICI NOS FÉDÉRAUX !

Après plus d'un an d'attente et des annulations à la pelle en raison de la pandémie de Covid-19, la FSGT a pu enfin réorganiser des championnats fédéraux ces dernières semaines ! Un véritable soulagement pour les sportifs et sportives y ayant pris part, leurs organisateurs et organisatrices, et bien évidemment la Fédération... # Par Antoine Aubry

«*Le championnat de pétanque ? C'est là-bas, derrière le terrain de football. Vous ne pourrez pas les lopper, ils sont super nombreux !*» À l'entrée du parc des sports de Marville à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), un agent nous prévient : il y a foule aux championnats de France FSGT de pétanque triplettes qui s'y déroulent en ce samedi 18 septembre et cela se confirme quelques mètres plus loin...

En effet, sous un beau soleil, les 50 terrains mis en place pour l'occasion sont presque tous occupés ! «*Aujourd'hui, nous dénombrons pas moins de 87 équipes engagées, 64 masculines et 23 féminines, soit 260 joueurs et joueuses*», détaille Hubert Desmet, le coordonnateur de la Commission fédérale d'activité pétanque. «*On aurait pu avoir un peu plus d'équipes masculines, mais ce n'est pas très grave. Nous sommes déjà tellement heureux de pouvoir de nouveau proposer un championnat fédéral !*» Sur les terrains, seules les personnes munies d'un petit bracelet blanc, obtenu la veille après avoir montré leur passe sanitaire ⁽¹⁾, sont autorisées, et on assiste à de belles rencontres entre des équipes issues de huit régions différentes.

«*On n'a pas hésité à s'inscrire même si on savait qu'il y avait un risque d'annulation qui planait*», affirment en souriant Christophe et Jérôme, deux membres de la section

pétanque du Havre omnisports travailliste (Seine-Maritime). «*Cela fait du bien de revoir les copains de partout.*»

Même son de cloche pour Fabien et Michaël venus, eux, de Gardanne (Bouches-du-Rhône) : «*C'est notre sixième participation et c'est un gros plaisir d'être de retour ! En plus, on est encore en lice pour le championnat grâce à nos performances de ce matin donc c'est top.*»

«*Ah la compétition, c'est important, c'est pour ça qu'on vient tout de même*», enchaînent Ahmed et Sylvain de l'AS Drancy (Seine-Saint-Denis). «*Mais aux fédéraux de la FSGT, il y a aussi un vrai respect entre les participants, et on est contents de retrouver cette ambiance...*»

Reste que rien de tout cela n'aurait pu se produire sans l'investissement du comité de Seine-Saint-Denis à l'organisation (qui inaugurerait d'ailleurs «*La Coloc*» de l'Ourcq) le même jour et dont nous parlons p.4). «*Normalement, cette épreuve aurait dû avoir lieu en Haute-Savoie, mais le club hôte a connu des problèmes d'infrastructures*», explique Jean-Paul Hatterer, coprésident de la FSGT 93. «*Je ne vous cache pas que nous avons rencontré quelques soucis logistiques, mais tout est rentré dans l'ordre à temps et notamment grâce à l'implication d'une quinzaine de bénévoles du Club des pâquerettes de Neuilly-sur-Marne et de la commission pétanque du comité.*»

Les 18 et 19 septembre, le parc des sports de Marville (La Courneuve, en Seine-Saint-Denis)

accueillait les championnats de France FSGT de pétanque triplettes (catégories hommes et femmes).

Au total, ce sont 260 joueurs et joueuses, venu·es de huit régions différentes, qui se affrontent dans une bonne ambiance.

Soutenu par la Commission fédérale d'activité pétanque, l'événement était organisé par le comité FSGT de Seine-Saint-Denis avec l'aide précieuse du Club des pâquerettes de Neuilly-sur-Marne.



photos © Abdellah Jjoua

Un premier championnat sur route

Le week-end précédant le fédéral de pétanque (lors duquel un hommage à Pierre Despalles, l'ancien responsable de la CFA décédé quelques jours avant, a d'ailleurs été rendu), le dimanche 12 septembre plus précisément, se tenait le championnat de France FSGT de course sur route 10 km à Cappelle-la-Grande (Nord) accueilli par la Jeunesse cappelloise athlétisme et son armada de bénévoles.

«Les organisateurs ont eu des sueurs froides, mais heureusement tout s'est arrangé, et même le soleil était là», indique Jean-Marie Piwon, coprésident de la FSGT 59 et présent sur place aux côtés d'autres représentants du comité nordiste et des membres de la Commission fédérale des activités athlétiques (CFAA)... Organisée en même temps que les Foulées cappelloises (36^e édition), cette épreuve a réuni une centaine de coureurs et coureuses qui étaient «particulièrement ravis de se retrouver», témoigne Hervé Caderon de la CFAA. «À noter que nous avons dénombré 40 % de féminines, ce qui démontre que le travail pour une meilleure mixité dans les clubs commence réellement à payer...»

Parmi tou-tes les participant·es venu·es du Nord (et notamment de Douchy, lire encadré ci-contre) et des quatre coins de la France se trouvaient aussi deux coureurs et une coureuse du comité de La Réunion ! «Ils s'étaient rendus aux championnats de France de la Fédération française la semaine d'avant et en ont profité pour faire un crochet par Cappelle-la-Grande», précise Hervé Caderon. «Des coureurs avec un très bon niveau, ils sont repartis avec deux médailles d'or et une de bronze, et qui ont apparemment beaucoup apprécié la convivialité qui a régné pendant notre fédéral.»

Coureuse de l'Usma Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), Anaïs Quémon a, elle aussi, beaucoup aimé ce championnat. «Habituellement amatrice de course sur piste ou de cross, c'était mon premier fédéral de route !» s'exclame-t-elle. «Concernant le parcours, il s'agissait d'une boucle d'un peu plus de trois kilomètres à réaliser trois fois donc. J'ai eu vraiment du mal sur le dernier kilomètre, la faute à un manque d'entraînement avant l'épreuve en raison d'une gêne au tendon, mais j'ai malgré tout terminé à la 3^e place dans ma catégorie [seniors 2] ! Je suis donc très satisfaite de ma performance, de refaire une compétition fédérale et j'espère que ces deux années de galère sont enfin derrière nous...»

Foot à 11, ball-trap et joutes !

Avant ceux de septembre, trois autres championnats de France FSGT avaient déjà eu lieu. Le tout premier d'entre eux était plutôt original puisqu'il s'agissait de la fin de l'édition... 2020 de la Coupe de France FSGT de football à 11, la fameuse coupe Auguste Delaune ! «Cette édition avait connu un premier coup d'arrêt lors du confinement de mars 2020», rappelait Cédric Mouton de la Commission fédérale d'activité foot dans un article «Les retrouvailles du sport populaire» du numéro d'août-septembre de *Sport et plein air*. «Nous nous étions ensuite arrangés pour jouer les huitièmes et les quarts de finale à la rentrée de la saison 2020/2021 avant un "Final Four" [lors duquel les quatre derniers clubs en lice jouent les demi-finales, la petite finale et la finale sur seulement deux jours] en octobre/novembre. Mais l'annonce du deuxième confinement nous avait obligé à tout annuler...» Après de nombreuses péripéties, les équipes qualifiées

ENTENTE ATHLÉTIQUE DOUCHY

«Un fédéral route qui a fait plaisir !»

Fort de 250 adhérent·es, l'Entente athlétique de Douchy (Nord), a vu onze d'entre eux et elles prendre part au championnat de France FSGT de course sur route organisé le 12 septembre dernier chez leurs voisins et voisines de Cappelle-la-Grande. Responsable du club, Guillaume Piwon revient sur cette épreuve et le bonheur qu'elle a procuré...

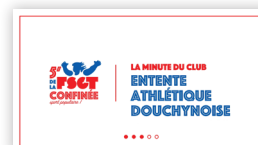
Comment s'est déroulé le fédéral de course sur route pour l'EA Douchy ?

Guillaume Piwon : Composée de quinze membres du club - huit coureurs et trois coureuses des catégories «juniors» à «masters» et quatre accompagnateurs - l'équipe est partie tôt le matin, 120 kilomètres séparent tout de même Douchy de Cappelle-la-Grande, afin d'être à l'heure pour le départ de la course. Concernant les résultats, on est plutôt contents puisque nous avons recensé trois podiums !

Et concernant l'ambiance ?

Guillaume Piwon : Elle était superbe ! Ce championnat était particulièrement attendu après une coupure si longue, et cela a fait vraiment plaisir de tous se retrouver. On a aussi été bien aidé par une superbe météo, une organisation parfaite et un parcours agréable qui a permis à nos coureurs de repasser plusieurs fois devant leurs supporters... Maintenant, nous allons nous concentrer sur la suite de notre saison, continuer à entraîner nos athlètes, participer ou organiser des manifestations locales [un trail était par exemple proposé par l'EA Dauchy le 24 octobre dernier] et bien sûr être présents aux prochains fédéraux d'athlétisme FSGT ! # Propos recueillis par AA

Présent lors du fédéral de course sur route FSGT du 12 septembre dernier à Cappelle-la-Grande, le club nordiste de l'Entente athlétique Douchy était resté très actif la saison dernière malgré la crise du Covid-19... Un dynamisme qui avait d'ailleurs été mis à l'honneur dans la «Minute club» du podcast-vidéo «Les 5' de la FSGT confinée #5» visible sur la chaîne Youtube FSGT sport populaire.



Le première compétition fédérale FSGT organisée depuis le début de la crise du Covid-19 a été la Coupe de France FSGT de football à 11 Auguste Delaune. Il s'agissait en réalité de la demi et de la finale de l'édition 2020, et les quatre équipes à y avoir pris part ont été ravies de se retrouver.

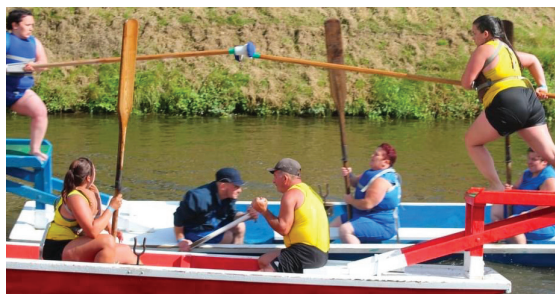


photo : Thomas Valle

se sont finalement retrouvées les 12 et 13 juin à Champigny-sur-Marne dans le Val-de-Marne et c'est le club marseillais du Celtic Irish qui est reparti avec le trophée. «*On s'est régalez !*» déclarera de son côté Guillaume Datin, l'entraîneur du SC Beaudinard (Bouches-du-Rhône également), malgré la 4^e place de son équipe. «*C'était cool de se remettre dans l'ambiance de la compétition et il y a eu un super état d'esprit.*»

Un mois plus tard, les 10 et 11 juillet, le quatrième championnat fédéral FSGT de ball-trap «parcours» [discipline simulant des conditions de tirs semblables à celles que l'on trouve à la chasse au gibier] réunissait 70 tireurs et tireuses (dans les catégories cadets, seniors et vétérans) issu-es de neuf clubs (d'Île-de-France, du Centre-Val-de-Loire, et d'Auvergne-Rhône-Alpes) à Chaumont-sur-Tharonne (Loir-et-Cher).

Outre une «*organisation parfaite*», ce fut «*un grand temps de retrouvailles entre amis et une véritable fête pour le ball-trap FSGT !*», assurait Alain Cousin dans le numéro d'octobre de [Sport et plein air](#).



Les 21 et 22 août derniers, une cinquantaine d'amateurs et d'amatrices de joutes nautiques FSGT s'étaient donnés rendez-vous pour participer aux fédéraux de la discipline à Étreaux (Aisne). Venu-es de l'Aisne, mais aussi du Nord et du Bas-Rhin, ils ont livré d'impressionnants duels tout le week-end...

Enfin, les joutes nautiques FSGT n'ont pas non plus laissé passer l'occasion de mettre en place leurs championnats nationaux ! Les 21 et 22 août à Étreaux dans l'Aisne ce sont une cinquantaine de joueurs et joueuses, seniors et juniors, d'Étreaux donc, mais aussi d'Ors et de Merville (Nord) et de Schiltigheim (Bas-Rhin), accompagné-es par quelques Belges venus en voisins, qui s'étaient donné-es rendez-vous sur le canal Sambre-Oise pour prendre part à ces impressionnants duels sur barques...

Définitivement de retour !

Si tous ces championnats ont ravi les participant-es, les organisateur-rices et les Commissions fédérales d'activités, il en est de même pour le Pôle des activités et culture sportive (Pacs) de la Fédération ! «*Comparé à la situation qu'on vivait qu'il y a un an, c'est clairement le jour et la nuit et on est plus que soulagé*» assure ainsi Thomas Valle, un de ses coordinateurs.

Si l'amélioration de la situation sanitaire (du moins en métropole) est la cause principale de cette relance, la réussite de la Delaune 2020 (lire plus haut) a également joué un rôle essentiel selon le Pacs : «*Cela faisait des mois qu'on ne pouvait rien faire, que chaque championnat national imaginé était décalé ou annulé, que les bénévoles commençaient à se résigner... Voir que la Coupe de France FSGT de foot à 11 avait pu se dérouler normalement dès la fin des restrictions a remotivé les acteurs d'autres disciplines et permis de proposer différentes épreuves ces dernières semaines !*»

Obligatoire pour s'inscrire à une manifestation sportive, le passe sanitaire (*) a beaucoup inquiété le Pacs, mais l'instauration de ce dernier n'a finalement pas posé tant de problèmes. «*On pensait que cela allait décourager des participants ou des organisateurs qui n'auraient pas envie de procéder aux contrôles demandés, mais on n'a pas vraiment eu de souci lors des récents championnats*», explique Thomas Valle. «*C'est embêtant, mais pas insurmontable et surtout le jeu en vaut la chandelle puisque les fédéraux sont très importants pour nous.*»

Très importants car pas moins de 10 % des licencié-es de la Fédération y prennent habituellement part chaque saison, parce que l'organisation d'un championnat national aide toujours à créer une dynamique au niveau local, et cela montre aussi que la FSGT est définitivement de retour...

«*Maintenant, il faut continuer sur cette lancée et accompagner du mieux possible l'organisation des prochains fédéraux !*» s'exclame Thomas Valle. «*Et peu importe si certains ne comptent que peu de participants. L'objectif premier est de prendre du plaisir et le reste viendra tout seul par la suite...*» #

(*) À présenter en version numérique (via une photo ou l'application gouvernementale TousAntiCovid) ou papier, le passe sanitaire contre le Covid-19 consiste en la présentation d'un schéma vaccinal complet, d'une preuve d'un test négatif de moins de 72h (ou de 48h dans certaines conditions) ou le résultat d'un test attestant du rétablissement du Covid-19, datant d'au moins onze jours et de moins de six mois...

FÉDÉRAUX 2022

Le programme jusqu'à mai !

Depuis juin, la FSGT et ses Commissions fédérales d'activités ont organisé cinq championnats nationaux et, à l'heure où nous écrivons ces lignes, deux autres se déroulent : les fédéraux de tennis de table vétérans à Odos (Hautes-Pyrénées) les 23 et 24 octobre et le championnat national de VTT FSGT les 30 et 31 octobre à La Chapelle-Saint-Aubin, dans la Sarthe. Mais quid des suivants ? Pour l'heure, nous pouvons d'ores et déjà annoncer que le championnat de France FSGT de cyclocross se tiendra normalement les 22 et 23 janvier à Muhlbach-sur-Munster dans le Haut-Rhin. Le premier tour des fédéraux de volley-ball se disputera le même week-end tandis que ceux de natation auront lieu à Bagneux (Hauts-de-Seine) une semaine plus tard. Les mois suivants, nous aurons un nouveau championnat de France FSGT de tennis de table («toutes séries» les 19-20 février dans les Deux-Sèvres et «hardbat» les 21-22 mai en Meurthe-et-Moselle), mais aussi ceux de l'athlétisme indoor (6 mars dans l'Eure) et des sports de neige (ski alpin et snowboard du 18 au 20 mars en Hautes-Pyrénées). Enfin, du côté des activités gymniques, on sait que le fédéral de gymnastique rythmique se disputera à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône) du 27 au 29 mai. # AA

Si le tennis n'est pas la discipline comptant le plus de pratiquant·es à la FSGT, cela ne l'empêche pas de compter des animateurs et animatrices très motivé·es pour ouvrir cette pratique au plus grand nombre ! Parmi eux et elles, on trouve notamment Dominique Carpentier de l'ASO antibois (Alpes-Maritimes) et Bastien Delpoux du CSM Île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). # Par Antoine Aubry

Dominique et Bastien

ANIMATEURS D'UN TENNIS POUR TOUS ET TOUTES !

Si 930 kilomètres et 30 ans les séparent,

Dominique Carpentier et Bastien Delpoux sont pourtant deux animateurs de tennis FSGT qui se ressemblent beaucoup ! Le premier est membre (et même ex-président) de l'Avenir sportif ouvrrier antibois (Asoa), un club omnisport d'environ 1000 adhérent·es dans les Alpes-Maritimes... depuis ses six ans (il en a aujourd'hui 62). «*Jeune, j'étais uniquement attiré par le football et, quand j'ai eu 13 ans, l'Asoa m'a proposé de découvrir le tennis*», se souvient cet ancien facteur marié, père et récent grand-père. «*J'y suis allé à contrecœur, mais j'ai finalement adoré et j'ai rapidement lâché le ballon rond...*» Chef de projet dans le domaine de la cybersécurité et président du Club sportif multi-activités (CSM) de l'Île-Saint-Denis (1200 membres) en Seine-Saint-Denis, Bastien Delpoux est lui âgé de 32 ans. «*Le tennis, c'est toute ma vie*», indique-t-il d'emblée, «*j'ai débuté ce sport enfant et j'en suis vite devenu un passionné !*» Fans de la petite balle jaune, les deux hommes se sont également retrouvés dans le tennis que propose la FSGT. «*Une pratique différente, davantage basée sur le jeu, le plaisir et le bénévolat et qui se veut pour toutes et tous*», précise Dominique.

«*J'ai découvert la FSGT pendant mon adolescence*», témoigne de son côté Bastien. «*J'apprécie aussi cette volonté de placer le jeu au centre, mais également l'état d'esprit familial et convivial qui y règne, et d'organiser des compétitions attrayantes pour joueurs débutants ou confirmés. Sans oublier la possibilité de participer à des épreuves internationales... Avec Dominique, nous avons d'ailleurs fait partie de la délégation du tennis FSGT qui s'est rendue aux Jeux sportifs mondiaux organisés par la CSIT [Confédération sportive internationale travailiste et amateur] à Riga, en Lettonie, en 2017.*»

Mon bonheur suprême

Louant le tennis FSGT et ses spécificités, Dominique Carpentier et Bastien Delpoux font tout pour les faire connaître à travers une autre passion commune : l'animation ! «*Entraîner, ou plutôt animer, c'est quelque chose qui m'est venu assez rapidement et notamment grâce à Alain Buono, un ancien conseiller en formation de la FSGT*», confie Dominique. «*Quand je vois les progrès des élèves et les sourires qui vont avec, c'est mon bonheur suprême. Et même si je suis toujours crevé à la fin des cours...*»

«*Personnellement, j'anime des séances de tennis depuis mes 18 ans*», poursuit Bastien, «*c'est effectivement très éreintant, j'en fais quand même six par semaine, mais je pense que partager ses connaissances est très important.*» Fortement impliqués dans l'animation au sein de leurs clubs respectifs, les deux compères le sont aussi au niveau



photo : FSGT Tennis

national puisqu'ils participent chaque saison, ou presque, à l'organisation et l'animation d'un stage technique (initié et animé pendant de longues années par Alain Buono) et prennent part à un rassemblement national proposé annuellement par la Commission fédérale de l'activité. Les autres membres de la Commission ne tarissent d'ailleurs pas d'éloges à leur sujet. «*Lors des stages, ces animateurs-nés arrivent à fédérer tous les participants autour d'eux quels que soient leurs âges ou leurs niveaux et à les faire jouer ensemble*», remarque ainsi Danielle Gozin (FSGT 75). «*Ce sont de vrais passionnés en perpétuelle évolution et toujours prêts à innover lors des exercices ou des compétitions*», poursuit Paul Khawam, également membre du CSM. «*Ils ont des caractères et des styles différents, mais ils se complètent bien, sur et en dehors des courts de tennis.*»

Si Dominique et Bastien sont conscients de la toute puissance de la Fédération française de cette activité, ils pensent toutefois qu'un tennis ouvert au plus grand nombre peut se faire une place en France... «*On est certes des "petits" [la FSGT compte plusieurs centaines de pratiquant·es], mais les relations amicales qui perdurent entre les membres de la Commission permettent tout de*

Bastien (à gauche, t-shirt blanc et casquette orange) et Dominique (au centre, t-shirt bleu et lunettes de soleil) en pleine discussion avec les participant·es du stage technique estival FSGT 2019 au Creps de Boulouris (Var). À ce sujet, plusieurs erreurs se sont glissées dans une brève du dernier Sport et plein air évoquant le stage 2021... Les corrections ont été apportées dans [sa version numérique](#) disponible sur [calameo.com](#) > FSGT sportpopulaire!

«**De vrais passionnés en perpétuelle évolution et toujours prêts à innover lors des exercices ou des compétitions.**»

même de créer des événements fédéraux chaque année et encouragent de jeunes et talentueux bénévoles comme Bastien à s'impliquer. Ce qui n'est pas rien pour notre avenir», assure ainsi le premier. «*Nous possédons un vrai savoir-faire créé par d'excellents animateurs comme Dominique*», enchaîne le second. «*À nous maintenant de l'utiliser pour multiplier l'organisation de stages ou de rassemblements et développer le tennis FSGT !*» #

Activités athlétiques UNE ASSEMBLÉE NATIONALE QUI FAIT DU BIEN !

L'Assemblée nationale des activités athlétiques de la FSGT a réuni environ quarante personnes le 9 et 10 octobre, à Nevers (Nièvre). Des retrouvailles revigorantes pour dynamiser sa commission fédérale d'activités, innover dans les contenus et développer les différentes pratiques de l'athlétisme au sein de la Fédération. # Par Emmanuelle Bonnet Oulaldj

Cela faisait plus d'un an que les acteurs et les actrices de l'athlétisme FSGT attendaient de se réunir physiquement pour faire le bilan des années passées et se projeter vers demain, et

c'est désormais chose faite avec la (très bonne) tenue de l'Assemblée nationale des activités athlétiques (ANAA) qui s'est déroulée les 9 et 10 octobre à Nevers dans la Nièvre !

De l'avis de toutes et tous, la qualité de l'accueil du comité FSGT 58 a permis de créer les meilleures conditions à ces retrouvailles des activités athlétiques qui tiennent une place significative dans l'histoire de la Fédération. Choisie parmi la quarantaine de participant·es à l'Assemblée, l'équipe renouvelée

de la commission fédérale d'activités (lire encadré ci-dessous) aura à cœur de mettre en œuvre les grandes orientations adoptées et renouer avec l'essor des activités athlétiques FSGT sous toutes ses composantes : piste, hors stade et marche nordique.

En appui sur le bilan d'activité depuis 2015, date de la dernière Assemblée nationale des activités athlétiques, tous et toutes les participant·es ont été réparti·es dans des groupes selon leurs pratiques. Les résultats d'un questionnaire envoyé aux clubs d'athlétisme FSGT, mais également à leurs adhérent·es, a permis d'apporter des éclairages supplémentaires et, mêlés aux travaux des groupes, d'établir plusieurs constats...

Il a par exemple été dit que le lieu d'implantation des épreuves fédérales et le temps que pouvaient parfois mettre clubs et athlètes pour s'y rendre étaient une contrainte majeure. Le poids de l'organisation en matière de besoin de bénévoles et de logistique est aussi un frein non négligeable à l'organisation alors que nombre d'associations sont pourtant volontaires pour accueillir ces événements.

La formation apparaît, une nouvelle fois, comme un enjeu essentiel au renouvellement des dirigeants et

DU CÔTÉ DE LA CFA

Une équipe renouvelée !

Lors de l'Assemblée nationale des activités athlétiques des 9 et 10 octobre dernier, pas moins de 28 personnes se sont portées candidates pour intégrer sa commission fédérale. Les caractéristiques de cette CFAA sont celles de la mixité, tant du point de vue des âges que du genre, et les conditions sont réunies pour que les « passeurs et passeuses » d'expériences jouent pleinement leur rôle avec les nouvelles générations. Des collectifs thématiques seront bientôt mis en place et, en appui sur le bilan du fonctionnement précédent, il est envisagé de réduire la coordination à cinq personnes maximum afin de faciliter la communication et la coordination avec le plus grand nombre. En effet, une coordination à 10 personnes peut avoir tendance à remplacer la CFAA plénière, la faisant alors perdre en légitimité... L'Assemblée nationale des activités athlétiques FSGT a également été l'occasion de rendre un hommage émouvant à Michel Soyard (Seine-Saint-Denis) et Jean-Pierre Fillette (Sarthe), deux membres actifs de la CFAA lors ce précédent mandat qui nous ont malheureusement quitté·es en laissant un héritage important pour l'athlétisme populaire. Nous ne les oublierons pas. # EBO



#NousLeSport

ASSEMBLÉE NATIONALE



ACTIVITÉS ATHLÉTIQUES

sport populaire !



@FSGTOfficiel



@FSGTsportpopulaire

LES ACTIVITÉS ATHLÉTIQUES FSGT

en quelques chiffres...

dirigeantes comme des officiel·les, tandis que la communication est également un axe à améliorer, la moitié des personnes ayant répondu au questionnaire ne connaissant pas le site internet et/ou la page Facebook de la Commission fédérale des activités athlétiques FSGT alors que les contenus sont jugés de qualité par celles et ceux qui les consultent.

Enfin, les activités internationales, qui font partie des spécificités de la FSGT, avec notamment les Jeux sportifs mondiaux de la Confédération sportive internationale travailleur et amateur (CSIT) sont malheureusement assez peu connues...

La piste à la pointe

Passé les constats, place aux idées ! Et renouveler les épreuves avec des formules plus attractives et «open», tel est l'objectif que se sont donné·es les participant·es de l'ANAA concernant les activités de piste (épreuves de courses, mais aussi de sauts ou de lancers). L'enjeu est de travailler avec les comités d'accueil afin d'organiser des défis ouverts à toutes et tous lors des championnats fédéraux, et au-delà même des compétiteurs et des compétitrices. La population locale ou les familles des athlètes pourraient ainsi prendre part à certaines épreuves adaptées et peut-être se découvrir une passion pour les activités athlétiques...

Une autre perspective serait d'organiser les championnats fédéraux en même temps que celui ou ceux d'une autre activité afin de proposer des contenus et moments de pratiques communs. Des innovations encore inédites à la FSGT et qui pourraient, on l'espère, bientôt voir le jour. Il en est de même pour les compétitions dite «à l'américaine», à destination des enfants et des adultes. Explications : un groupe d'athlètes enchaînent une course, un saut et un lancer. Sur les trois épreuves, ils et elles doivent atteindre au minimum deux des performances minimales imposées. Si cela est réussi, ils et elles repartent pour un tour avec des performances plus élevées à atteindre sous les encouragements des éliminé·es... Et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un athlète !

Hors stade et proximité

Les échanges n'ont pas non plus manqué pour proposer des évolutions permettant de rendre encore plus populaire, au sens de l'ouverture au plus grand nombre, le hors stade FSGT !

Le bilan tiré lors de l'ANAA a montré les limites de ses rassemblements fédéraux, le nombre de participant·es étant en baisse depuis 2015, et cela s'explique par le fait que les athlètes sont davantage motivé·es pour courir à proximité de chez eux ou elles. L'échelle régionale doit donc être développée pour augmenter l'offre fédérale... De plus, la mise en place d'un calendrier national recensant l'ensemble des épreuves hors stade s'avère aujourd'hui nécessaire pour faire mieux fédérer et rendre visible à tous et toutes les possibilités de courses FSGT. Un challenge national de 5 et 10 km sera proposé et un travail sur les contre-la-montre, les courses de relais, ou celles de «durée» va également s'engager pour diversifier les contenus.

De son côté, la marche nordique continue son développement acquis en grande partie sur le travail conséquent de formation de formateurs et formatrices à l'échelle



44 %
de femmes



56 %
d'hommes



54
Comités
départementaux
et dont les trois plus
fournis sont ceux du
Nord, des Bouches-du-
Rhône et de la Seine-
Saint-Denis.



12 000
Licencié·es
et encore plus
de pratiquants !



29 %
de Jeunes
(enfants et adolescents)



229
Brevets fédéraux
délivrés depuis 2015,
dont **165**
en marche nordique...

régionale ou départementale. L'enjeu est de continuer à développer ce réseau sur l'ensemble du territoire et, pour se faire, un système de tutorat et de parrainage devrait être mis en place.

L'ouverture de la marche nordique aux enfants est envisagée et il y a, plus globalement, la volonté d'intéresser des publics plus jeunes à l'activité en ciblant les 20-40 ans. Le lien avec la dimension santé va aussi être renforcé, un enjeu spécifique de visibilité et de communication a été identifié et l'intégration de la marche nordique au programme des seniors des Jeux sportifs mondiaux de la CSIT est une piste à envisager.

La formation au cœur

Il n'y a pas de secret au développement tant qualitatif que quantitatif d'une famille d'activités : cela passe nécessairement par une démarche de formation inscrite dans la durée et visant avant tout l'émancipation humaine, et l'autonomie des pratiquant·es.

Les activités athlétiques ont la chance de disposer d'outils, de formateurs et formatrices de qualité, en appui sur un réseau de clubs engagés. Mais, comme pour le hors stade, la proximité est un enjeu à privilégier ces prochaines saisons, plus en adéquation avec les besoins et les attentes des animateurs et des animatrices des clubs. Un travail plus approfondi est envisagé sur le Brevet fédéral d'activités (BFA), afin de le «désacraliser» et de permettre à davantage d'entraîneurs et d'entraîneuses d'accéder à la formation avec des contenus plus accessibles.

La logique de partage d'expérience et non de transmission hiérarchisée sera encore renforcée. La FSGT doit ainsi poursuivre son travail de théorisation des expériences et de pratiques sur le terrain pour alimenter au mieux ses contenus de formation. Enfin, la formation des officiel·les est également un objectif de la prochaine mandature, en particulier pour les activités de la piste... #



7
Championnats fédéraux
(cross, salle, piste,
route 10 km et 21 km,
trail court et long)
auxquels...



1000
... athlètes
(8% du nombre total de
licencié·s et dont 40 %
de féminines !) prennent
part chaque saison.



photo : Christian Novalès

Le projet «Pour une éducation physique et sportive émancipatrice pour toutes et tous en Palestine» a enfin pu reprendre et une première formation d'animateurs et d'animatrices palestinien-nes a eu lieu, en France, du 12 au 24 octobre. La première semaine, les 30 stagiaires (dont 10 femmes, âgées de 20 à 40 ans) ont suivi un stage d'animation d'ultimate et de volley-ball, avant d'être accueilli-es dans les différentes collectivités partenaires (Cergy, Allonnes, Saint-Brieuc et le Conseil départemental de Loire-Atlantique). À leur retour, ils et elles auront pour missions d'animer des activités sportives hebdomadaires pour toutes et tous, d'organiser des festivals sportifs tous les trois mois, mais aussi de former de nouveaux et nouvelles stagiaires et de mettre en place des échanges entre leurs villes.

FORMATION Week-end national de relance pour le Bafa

La Ligue régionale FSGT Provence-Alpes-Côte-D'Azur accueillait, les samedi 25 et dimanche 26 septembre, un week-end national de formation à destination des formateurs et formatrices Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur-riche) sur le très beau site du Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). «Notre cycle se décompose en deux temps : une première "formation initiale", puis une "formation continue" qui se tiendra plus tard dans la saison», explique Anne-Laure Goulfert, la toute nouvelle coordonnatrice du domaine Formation de la Fédération. «Ces séquences avaient été interrompues avec la pandémie et voilà

qu'elles redémarrent, c'est une grande satisfaction.» En tout, 22 participant-es (originaires de Paca donc, mais aussi d'Île-de-France et des Hauts-de-France) ont pris part à ces deux journées de retrouvailles. «Ces moments de travaux collectifs sont très importants», ajoute Anne-Laure Goulfert, «et notamment pour transmettre les principes de la culture FSGT dans le Bafa pour lequel nous bénéficions d'une habilitation nationale.» Dans cette perspective, les formateurs et formatrices se sont d'ailleurs appuyé-es sur diverses activités sportives afin de repérer et d'analyser comment ils et elles réagissaient dans différentes situations. # NK

La FSGT obtient le LABEL DE QUALITÉ «QUALIOPi»

C'est officiel depuis le 1^{er} octobre et le message du cabinet d'audit Maïeutika adressé à la FSGT et son domaine formation : «Nous profitons de ce mail pour vous présenter, à vous et à votre équipe, toutes nos félicitations pour l'obtention de votre certification Qualiopi.» Après une journée d'auditions et de long mois de préparation pour répondre aux nombreux critères d'évaluation, l'obtention de ce label pour l'organisme de formation est une belle reconnaissance des contenus de formation de la FSGT, tant sur la forme que sur le fond. L'organisme de formation professionnelle de la FSGT, créé en 2010, propose des formations certifiantes en alternance dont le CQP ALS (Certificat de formation professionnelle «Animateurs de loisirs sportifs») avec plusieurs spécialités. Les formations s'adressent aux encadrants et encadrantes souhaitant se

professionnaliser et aux animateurs et animatrices de clubs et associations affiliées dont certains sont en reconversion professionnelle ou en recherche d'emploi. Des formations sont accessibles via le CPF (Compte de formation professionnelle). Concrètement, le label Qualiopi permet à la FSGT de prétendre aux financements publics et des fonds mutualisés de la formation professionnelle que ce soit nationalement ou pour son réseau de comités, régions, clubs. Tel que la FSGT l'avait envisagé dès le la prise de décision de s'engager vers l'obtention du Label, des points d'amélioration doivent d'ores et déjà être pris en compte notamment sur le recrutement et la formation continue des formateurs et formatrices. La prochaine étape sera l'obtention du label Qualiopi pour nos activités de Validation des acquis et de l'expérience (VAE). # EBO

ASSEMBLÉE FÉDÉRALE DES COMITÉS... nos retrouvailles militantes

L'Assemblée fédérale des comités qui se tiendra les 5 et 6 novembre à la Maison du Handball à Créteil sera la première réunion institutionnelle de la FSGT organisée en présentiel depuis la survenue de la pandémie de Covid-19. Elle mobilisera nombre de responsables fédéraux, bénévoles et salarié-es, issus de comités, de commissions d'activités et du siège fédéral. Co-pilotée par le Pôle de la vie associative fédérée (PVAf) et la Direction fédérale collégiale (DFC), l'Assemblée des comités 2021 sera celle des retrouvailles et de la remobilisation des militant-es, en particulier de celles et ceux en responsabilité dans les territoires FSGT. 32 comités départementaux et régionaux ont participé aux visioconférences préparatoires qui

ont contribué à définir le programme et le déroulement de l'assemblée. Le vendredi 5, les travaux seront centrés sur l'analyse du contexte et la reprise de saison avec l'organisation d'une table ronde sur l'évolution de la vie associative et des travaux de groupe pour affiner l'analyse sur la reprise de saison et définir des perspectives de travail. Le samedi 6, les travaux porteront sur les 90 ans de la FSGT. Et, à cette même occasion, sera signé l'accord de partenariat avec le Comité éthique et sport (ethiqueetsport.com) portant sur la prévention et la lutte contre les violences et discriminations dans le sport. Bien entendu, la convivialité sera de la partie, avec le vendredi, une soirée de goquette, festive et chantante. # AF

Jo (Georges) Dauchy fut tout au long de sa vie un militant dévoué du sport populaire auquel il a contribué à léguer un de ses plus beaux trésors : le [foot autoarbitré à 7](#). Car Jo - disparu, à 88 ans, le 13 octobre dernier - était de ceux et celles qui ont rendu le football au peuple. Et tout avait commencé du côté d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) durant mai 68, au milieu des usines occupées... # Par Nicolas Kssis

Jo Dauchy est issu d'une famille du Nord venue s'installer à Aubervilliers en 1955. Il a alors 22 ans. Son père est communiste. Lui-même n'est pas adhérent. Il

Jo (Georges) Dauchy IL A RENDU LE FOOT AUTOARBITRÉ !

Jo a dû sourire quelques jours avant de nous quitter, un triste 13 octobre, quand l'ancien président de l'UEFA (Union européenne des associations de football), Michel Platini, en appella à l'Unesco pour sauver l'âme du football et «faire en sorte que ça reste un jeu, et que ce jeu soit au-dessus de tout ce qu'il se passe» ⁽¹⁾. Car, voici plus de cinquante ans, Georges Dauchy, alias Jo, avait déjà trouvé la réponse en partant du foot d'en bas, le plus populaire possible, aux plus près des travailleurs et des joueurs.

Dans son hommage officiel, la Direction fédérale collégiale de la FSGT résume son rôle aussi déterminant que méconnu : «alors qu'il était secrétaire général du Club municipal d'Aubervilliers (93), affilié à la FSGT, et en plein mouvement de grève dans les usines de mai 68, il propose d'organiser, en coordination avec la CGT des rencontres de foot entre des équipes de grévistes. Face au succès et une fois le travail repris, l'idée continue de faire son chemin. La demande est telle que Jo propose de diviser le terrain, de simplifier les règles et surtout d'inventer l'autoarbitrage. Le football autoarbitré à 7 que l'on connaît aujourd'hui vient de ce mouvement, conjointement de celui enclenché par Marcel Chabrol en Ardèche la même saison.» Plus sobrement, Mickaël Correia, dans son ouvrage *Une histoire populaire du football*, lui rend hommage, entre les munitionnettes ⁽²⁾ anglaises, avant-garde du foot féminin pendant la Première guerre mondiale, et Socrates, l'international brésilien qui défia la dictature brésilienne dans les années 70. Il rappelle sobrement la force de conviction de ce partisan d'un foot populaire pensé comme «un luxe», celui de ne pas copier «le sport de l'élite».

Enchanter des dizaines de milliers de joueurs

Jo est donc rentré dans l'histoire, celle du sport populaire, en mai 68. Non pas en occupant [les locaux de la FFF](#) ou la Sorbonne, mais au cœur des occupations d'usines de la banlieue parisienne et de la grève générale qui paralyse le pays. On connaît le rôle qu'avait joué ce type de mouvement en 1936 dans l'essor originel de la FSGT. Jo a l'idée cette fois d'organiser des matchs de foot pour saper l'ennui des camarades qui tiennent les piquets du côté de SGF, Corblin, la Carboxyque française, Griset, La Poste... «S'il y avait toujours un ou deux sportifs par équipe, tous les autres n'avaient jamais pratiqué de sport. C'était une époque où si tu n'étais pas champion, tu ne jouais pas», se souviendra-t-il pour *Sport et plein air* spécial 50 ans de mai 68 (à lire également dans *Du sport rouge au sport populaire*, coédition La ville brûle-FSGT, [éditions-sportpopulaire.org](#)). Une fois l'été passé, la routine reprend ses droits,



le désir reste néanmoins toujours le même. Jo le sent et l'idée vient de pousser l'avantage. Un critérium de foot à 11 est décidé en juin 1969. Sauf que le succès dépasse les espérances.

Quel plus bel hommage que d'avoir vu, de son vivant, le foot autoarbitré à 7 s'exporter jusqu'au Japon.

Or, Jo a des principes, et notamment un axiome : tout le monde joue, le banc de touche est anti-social. Il se fait la réflexion suivante : «Les enfants jouent depuis toujours au foot dans une cour, partout où cela est possible, avec leurs règles spécifiques. Au fond, les matchs que nous organisions étaient copiés sur ce qui se faisait au plus haut niveau.» Le terrain sera coupé en deux, 7 contre 7, pas d'arbitre. Le début d'une nouvelle ère, sans le savoir. Tout s'enchaînera, les tournois, les autres villes puis comités qui rejoignent l'aventure. La société change, les usines ferment, toutefois le foot autoarbitré à 7 lui rassemblent toujours plus large : équipes de quartiers, de copains, de militants... ce foot à 7 s'implante, se développe, rameute ses troupes et lève son étendard. Quel plus bel hommage pour Jo que d'avoir vu de son vivant le foot autoarbitré à 7 enchanter des dizaines de milliers de joueurs chaque saison et s'exporter jusqu'au Japon. Et, désormais, les femmes s'en emparent comme lors d'un récent tournoi parisien (*Sport et plein air*, octobre 2021, [p.4](#)). L'héritage de Jo est pour toujours bien vivant dans leur pieds... #

(1) Michel Platini a dit travailler sur l'inscription du football au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco, dimanche 5 septembre, [sur France Inter](#).
(2) Lors de la Première guerre mondiale, dans tous les pays belligérants, les femmes deviennent un soutien indispensable à l'effort de guerre dans l'industrie de l'armement, remplaçant les hommes partis au combat. Elles sont surnommées les munitionnettes car elles fabriquent souvent des munitions. Source : Wikipédia.

travaille comme magasinier pour la commune avant de devenir entraîneur de

basket pour les scolaires, toujours employé par la ville. Syndiqué à la CGT et secrétaire général du Club municipal d'Aubervilliers, il va au lendemain de mai 68 faire le lien avec ses deux engagements en ouvrant le club notamment «au monde du travail et plus particulièrement des usines», témoignera-t-il plus tard, via des critères inter-entreprises, tel que le relaiera également *La Vie ouvrière*, le journal du syndicat, du 4 juin 1969 (Jo est à gauche).

Trouble de l'assimilation, de l'utilisation et du stockage des sucres apportés par l'alimentation se caractérisant par une hyperglycémie chronique, le diabète peut avoir de fâcheuses conséquences pour la santé... Mais il est tout à fait possible de prévenir ou retarder cette pathologie (quand il s'agit du type 2) et de lutter contre grâce à une activité physique et sportive régulière ! # Par Antoine Aubry

Prévention ou traitement... LE SPORT À L'ASSAUT DU DIABÈTE !

Touchant près de quatre millions de personnes en France, se reconnaissant par différents symptômes (simple fatigue, mais aussi soif intense, urines abondantes, etc.) et à l'origine de graves complications à long terme (de la cécité à l'amputation des pieds en passant par l'infarctus), le diabète «se caractérise par une hyperglycémie chronique, c'est-à-dire un excès de sucre [ou glucose] dans le sang» rappelle la Fédération française des diabétiques dans un [article](#), «*Qu'est-ce que le diabète ?*», à lire sur son site Internet (federationsdesdiabetiques.org).

Mais comment cela se produit-il ? Quand on mange, le «*taux de sucre dans le sang [la glycémie] augmente*», détaille la Fédération. «*Le pancréas détecte cette augmentation et ses cellules bêta sécrètent de l'insuline. Cette hormone fonctionne comme une clé, elle permet au glucose de pénétrer dans les muscles, les tissus adipeux [la graisse] et le foie et donc de diminuer dans le sang.*» C'est ce système de régulation qui aide à maintenir une glycémie stable chez l'homme ou la femme (entre 0,70 et 1,10 g de sucre par litre de sang à jeun) mais, quelque-

fois, il ne fonctionne pas... Chez certains enfants, adolescent·es et jeunes adultes par exemple, le corps ne fabrique plus du tout d'insuline en raison de la destruction des cellules bêta du pancréas par l'organisme et les raisons de ce dysfonctionnement (hormis une prédisposition génétique) sont encore trop peu connues. Autrefois appelé «insulinodépendant», ce diabète dit de «type 1» regroupe moins d'un-e diabétique sur dix tandis que 92 % des personnes touchées par cette maladie le sont à cause de celui de «type 2» (ou «non insulinodépendant»). Apparaissant généralement vers la quarantaine, il est dû à des antécédents familiaux, mais surtout à un surpoids susceptible de provoquer deux anomalies note la Fédération française des diabétiques : «*soit le pancréas ne fabrique pas assez d'insuline par rapport à la glycémie (c'est l'insulinopénie), soit cette insuline agit mal et on parle alors d'insulinorésistance. L'insuline n'arrive plus à réguler la glycémie et cette résistance épuise progressivement le pancréas qui finit par ne plus assurer une production suffisante d'insuline.*» Le sucre ne pouvant plus pénétrer dans les cellules du corps, il va rester dans le sang et cela entraîne une hyperglycémie chronique qui mettra parfois plusieurs années avant de se révéler !

Prévenir par le sport...

«*On ne peut malheureusement pas prévenir le diabète de type 1 qui est considéré comme une maladie auto-immune, c'est-à-dire consécutive à un dérèglement du système immunitaire, mais il est tout à fait possible de le faire avec celui de type 2*», explique la docteure Paule Nathan, diabétologue et auteure du *Guide de la sagesse alimentaire* sorti en 2013 aux éditions de L'œuvre. «*Le surpoids étant sa cause principale, cela passe donc par une alimentation équilibrée et la réalisation d'une activité physique et sportive régulière !*» Par activité physique et sportive régulière, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) entend «*au moins 150 à 300 minutes d'activité physique aérobique d'intensité modérée ou 75 à 150 minutes d'activité physique aérobique d'intensité soutenue, ou une combinaison équivalente d'activité physique d'intensité modérée et soutenue par semaine*» pour les adultes, selon son document *Lignes directrices de l'OMS sur l'activité physique et la sédentarité : en un coup d'œil*, publié fin 2020. Permettant pourtant de faire baisser de moitié (!) les risques de devenir diabétique de type 2 à moyen terme et de retarder son apparition, ces recommandations sont rarement respectées... Mais «*il n'est jamais trop tard pour commencer à les suivre et même pour se lancer dans une pratique sportive*», estime la D^{re} Nathan. «*Il est toutefois conseillé d'y aller en douceur selon son état de*



Pour en savoir plus sur l'origine du diabète et la manière dont on peut le combattre, la Fédération française des diabétiques a produit cette vidéo explicative.

DIABÈTE GESTATIONNEL

Enceinte, faites du sport !

Touchant la femme enceinte, «*le diabète gestationnel peut-être un diabète de type 2 présent depuis plusieurs années à cause d'un surpoids et seulement détecté au début de la grossesse, ou bien un diabète survenant lors du deuxième trimestre à cause d'un dérèglement hormonal du corps et disparaissant souvent après l'accouchement*», explique la docteure Paule Nathan, diabétologue. Dans les deux cas, le diabète gestationnel risque de créer de nombreux problèmes de santé pour la mère comme pour l'enfant à court et à long terme et se doit donc d'être bien traité ! L'injection d'insuline est évidemment un traitement envisageable, mais, habituellement, des mesures hygiéno-diététiques (avec une auto-surveillance quotidienne du taux de sucre dans le sang à l'aide d'un lecteur) suffisent. «*Cela comprend un régime alimentaire repensé, dont les grands principes seront à continuer après l'accouchement, et bien sûr une pratique sportive régulière*», précise la D^{re} Nathan. Si vous êtes peu ou pas active, commencez par de courtes séances (20 minutes) de natation, de marche, de yoga ou de gymnastique douce par exemple. Sauf contre-indication, une sportive accomplie peut continuer sa discipline les premiers mois, «*mais en pensant à l'adapter pour éviter les impacts sur le ventre, les chutes, et aussi à réduire progressivement les efforts habituellement fournis pour ne pas nuire au développement du bébé*», précisait la docteure Carole Maitre, gynécologue et médecin du sport, dans l'[article](#) «*Sport et grossesse font bon ménage !*» paru dans *Sport et plein air* de mai 2021. Enfin, pendant le dernier trimestre, les femmes enceintes devront uniquement se consacrer à des activités portées ou douces jusqu'à l'accouchement. # AA

La Fédération française des diabétiques organise chaque année la «Semaine nationale de prévention du diabète». Notamment pensée pour diffuser les connaissances autour de cette maladie touchant près de quatre millions de personnes en France et sensibiliser les individu-es à risque, cette manifestation - dont la dixième édition s'est déroulée du 24 septembre au 1^{er} octobre dernier - veut aussi encourager les comportements préventifs et la pratique d'une activité physique et sportive régulière est l'un d'entre eux.

forme et la discipline choisie et surtout d'opter pour une activité qui attire, des études ayant démontré qu'un sport qui plaît vraiment a plus de bénéfices pour la santé.» Et si une pratique sportive régulière est très importante pour tenter d'éviter ce diabète chez les adultes, elle l'est évidemment tout autant chez les enfants et les adolescent-es. *«Pour prendre de bonnes habitudes, mais surtout parce qu'ils passent de plus en plus de temps devant les écrans (*) alors qu'ils sont normalement censés faire une heure de sport par jour !»* s'étrangle la diabétologue. *«Cette augmentation de la sédentarité s'accompagnant souvent de grignotage, ce n'est pas pour rien qu'on rencontre de plus en plus de jeunes diabétiques de type 2...».*

... et lutter contre !

Le sport sert également à lutter contre les diabètes ! En effet, s'il est parfois obligatoire de passer par des médicaments oraux et/ou des injections d'insuline (en particulier chez les «type 1»), ce qu'on appelle les mesures hygiéno-diététiques (comprenant une alimentation équilibrée et une activité physique régulière donc) sont aussi considérées comme un traitement de première intention. *«Déjà, la pratique sportive agit sur les problèmes de santé causés par le diabète»,* développe la docteure Paule Nathan. *«Elle limite notamment les risques de maladies cardio-vasculaires et d'autres complications, fait perdre du poids, lutte contre le stress et augmente l'estime en soi et la motivation, ce qui est essentiel. Ensuite, l'activité physique améliore directement l'équilibre glycémique à court et long terme et, produisant les mêmes effets que les médicaments et les injections, permet ainsi de diminuer leurs prises.»*

Toutes les disciplines sont réalisables (et aussi à un niveau compétitif !), mais il arrive que certaines soient déconseillées en raison de possibles atteintes à l'œil (les diabétiques pouvant développer des pathologies au niveau de la rétine) par exemple ou parce qu'une hypoglycémie (lors que la glycémie est cette fois trop basse) survenue lors de leur réalisation mettrait en danger le ou la pratiquante...

Et oui, un effort prolongé combiné à la prise habituelle des traitements hypoglycémisants ou d'insuline expose le ou la sportive diabétique à une hypoglycémie qui se détecte par l'apparition de sueurs, de palpitations, des tremblements ou encore de troubles de la vue. Adapter son alimentation et ses médicaments/injections en fonction de la pratique choisie, de sa durée ou de son intensité permet généralement d'éviter cette situation, mais la D^{re} Nathan conseille tout de même de suivre quelques règles supplémentaires : *«Outre les conseils généraux sur un bon échauffement et une hydratation suffisante, il faut toujours contrôler sa glycémie avant, pendant et après une activité sportive et manger une barre de céréales, un jus de fruit ou trois morceaux de sucre si celle-ci est trop basse. De plus, avoir une collation sucrée sur soi aidera*

SEMAINE NATIONALE
DE PRÉVENTION
DU DIABÈTE

QUAND L'HYPERTENSION ET LE DIABÈTE SE MARIENT...



VOUS POUVEZ ÉVITER D'EN FAIRE LES FRAIS

Pour en avoir le cœur net : faites le test !

TESTEZ-VOUS EN 30 SECONDES
SUR CONTRELEDIABETE.FR



Fédération Française
des Diabétiques

Soutenu par



Faites un don sur www.federationdesdiabetiques.org

à surmonter une hypoglycémie si elle survient malgré tout.»

Enfin, il est également recommandé de prêter une attention particulière à des membres très sollicités lors d'activités physiques : les pieds ! *«Les complications du diabète qui touchent les pieds empêchent la perception des petites blessures ou anomalies du pied, lesquelles finissent par s'amplifier et s'infecter»,* indique la Fédération française des diabétiques dans l'[article](#) *«Le pied des diabétiques et ses affections»* (aussi visible sur son site). Permettant de prévenir le «type 2» ou de lutter contre les diabètes, le sport ne devait pas être à l'origine de problèmes supplémentaires et il est donc essentiel de choisir de bonnes chaussures, de laver et de sécher soigneusement ses pieds après une pratique sportive, d'éviter les macérations et de traiter immédiatement toute plaie, même minime. #

(*) Lire [«Délaissez les écrans, faites du sport !»](#), Sport et plein air, janvier 2021.

ACTU SANTÉ

EN FUMANT, ON AUGMENTE LE RISQUE DE POLYARTHRITE RUMATOÏDE... DE SES PROCHEs ! En effet, il n'y a pas que les fumeurs et les fumeuses qui prennent le risque de déclarer cette maladie auto-immune (c'est-à-dire consécutive à un dérèglement du système immunitaire) qui s'attaque aux articulations et touche près de 200 000 adultes en France... Deux grandes études épidémiologiques ont révélé que *«la simple exposition à la fumée de tabac durant l'enfance suffit à accroître ce risque»,* indique *Le Figaro* dans un [article](#) (payant) publié le 13 octobre sur son site Internet (lefigaro.fr). Pour vous protéger et protéger vos enfants, il est donc fortement conseillé de tenter d'arrêter la cigarette et cela vous permettra, par la même occasion, d'augmenter vos performances sportives ! Pour en savoir plus à ce sujet, ne pas hésiter à lire ou relire l'[article](#) *«Sport et tabac, des ennemis pour la vie»* paru dans *Sport et plein air* de novembre 2019.

De la loi confortant LE RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE

La rubrique Juridique est également publiée et archivée en ligne - en libre téléchargement - sur www.fsgt.org > Revue et publications > Sport et plein air > [Juridique](#).

La loi «confortant le respect des principes de la République» n° 2021-1109 du 24 août 2021 et ses articles 63 à 67, comporte plusieurs dispositions qui modifient le Code du sport. Celles-ci concernent tout autant les associations que les fédérations sportives.

Du Contrat d'engagement républicain pour les associations

Pour les associations sportives, la loi comporte deux dispositions principales. La première est la modification de leur procédure d'agrément. Depuis 2015, l'affiliation d'une association sportive à une fédération sportive agréée, comme la FSGT par exemple, valait agrément automatique pour la période de validité de l'affiliation (article L.121-4 du Code du sport). Dorénavant, pour l'agrément la loi rajoute l'obligation pour les associations sportives de la souscription d'un contrat d'engagement républicain (article 63 de la loi). Ce contrat comporte «*l'engagement de veiller à la protection de l'intégrité physique et morale des personnes, en particulier des mineurs, vis-à-vis notamment des violences et discriminations sexistes et sexuelles*». C'est la fédération sportive concernée qui doit informer le préfet du département du siège de l'association de cette affiliation. Pour sa part, le préfet peut suspendre ou retirer l'agrément à l'association «*si les activités ou les modalités selon lesquelles l'association sportive les poursuit méconnaissent le contrat d'engagement républicain qu'elle a souscrit*». Dans ces cas, il en informe également la fédération concernée, le maire de la commune du siège social de l'association sportive et le président de l'établissement public de coopération intercommunale.

QUEL «CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN» ?

La récente loi confortant le respect des principes de la République fait donc entrer le «contrat d'engagement républicain» dans l'univers associatif. Ainsi, les fédérations sportives agréées et leurs associations devront, dans le cadre de certaines démarches (demande d'une subvention, obtention d'un agrément...), s'engager par écrit à :

- respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ;
- respecter les symboles de la République française énumérés à l'article 2 de la Constitution du 4 octobre 1958 : la langue française, le drapeau tricolore et la Marseillaise ;
- ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République ;
- s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public.

Ces conditions minimales pour entrer en vigueur doivent faire l'objet d'un décret qui en précisera les modalités d'application et pourraient les compléter.

La deuxième disposition concerne les conditions de subventionnement des associations sportives. Désormais, toute association sportive agréée qui sollicitera l'octroi d'une subvention auprès d'une autorité administrative ou d'un organisme chargé de la gestion d'un service public industriel ou commercial doit souscrire à un contrat d'engagement républicain dans les conditions précisées par l'article 10-1 de la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 «relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations». Par sa signature, l'association s'oblige à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine, ainsi que les symboles de la République au sens

de l'article 2 de la Constitution. Elle s'oblige aussi à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République et à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public. En cas de suspension ou de retrait par le préfet de l'agrément d'une association sportive bénéficiaire d'une subvention ou d'une mise à disposition d'équipements publics, l'autorité ou l'organisme ayant attribué la subvention ou la mise à disposition d'équipements publics peut décider du retrait de cette subvention ou de l'arrêt de la mise à disposition d'équipements publics par une décision motivée. Et, l'association peut être enjoint à restituer les sommes qui lui ont été versées ou, en cas de subvention en nature, sa valeur monétaire.

... et les fédérations

Pour les fédérations sportives, la loi comporte quatre dispositions principales. La première transforme l'actuel régime de tutelle de l'État sur les fédérations par un régime de contrôle. En l'espèce, l'article 63 de la loi dispose que l'État exerce désormais le contrôle des fédérations sportives selon les dispositions de l'article L.131-1 du Code du sport.

La deuxième concerne les conditions d'agrément des fédérations sportives. Dorénavant, en regard de l'article L-131-9 du Code du sport, la participation des fédérations sportives agréées à la mise en œuvre des missions de service public relatives au développement et à la démocratisation des activités physiques et sportives s'exercera «dans le respect du contrat d'engagement républicain». En conséquence, à compter du 31 décembre 2024, pour être agréées, les fédérations devront signer un contrat d'engagement républicain. Et, de plus, l'article L131-8 du Code du sport dispose que l'agrément sera délivré pour une durée de 8 ans renouvelable et non de façon illimitée comme c'est le cas aujourd'hui.

Pour sa part, l'article 65 de la loi qui complète l'article L.211-3 du Code du sport précise que «les fédérations agréées assurent (...) la formation et le perfectionnement des arbitres et juges de leurs disciplines». Et, désormais, leur formation «intègre également une sensibilisation ou une action de prévention sur les principes de la République, la laïcité ainsi que la prévention et la détection de la radicalisation».

Enfin, les fédérations délégataires (les FF) - la délégation est accordée par discipline - signent un contrat de délégation avec le ministre chargé des Sports. De plus, l'article 63 de la loi insère dans le Code du sport un nouvel article L.131-15-2 qui impose aux fédérations délégataires d'élaborer une stratégie nationale visant à promouvoir les principes du contrat d'engagement républicain. En conséquence, celles-ci sont incitées à intégrer un ou plusieurs modules de formation obligatoires sur les politiques publiques de promotion des valeurs de la République dans toutes leurs formations. #

Latifa Oulkhour, directrice du Bondy Blog **TROIS**

LES MÉDIAS ALTERNATIFS FACE AU SPORT !

Le Bondy Blog a été l'un des premiers médias à alerter sur les risques des paris sportifs, une inquiétude qui est ensuite remontée jusqu'à l'Assemblée nationale. Pourquoi s'être penché sur ce problème ?

Latifa Oulkhour : Ce sujet traînait depuis longtemps chez nous, lors des comités de rédaction. Nous nous disions qu'il fallait en parler au regard de l'importance que ce phénomène prenait dans la jeunesse. Peu d'articles avaient abordé cette thématique. Nous avons aussi été interpellés parce que nous observions cette évolution dans notre entourage personnel. Nous nous rendions compte que les paris sportifs mettaient de plus en plus de gens en difficulté et qu'ils envahissaient l'espace public. Bien sûr lors de l'Euro [Championnat d'Europe de football] cette réalité a sauté aux yeux de beaucoup de monde, par l'omniprésence par exemple de la publicité. Or, déjà avant cette compétition nous avons souligné les pratiques abusives des opérateurs, ce gap incroyable entre la réalité sociale et une com' ultra-agressive et omniprésente dans la rue, sur les écrans, dans les transports en communs, etc. des principaux sites de paris en ligne. Par ailleurs nous étions frappés par la reprise d'un certain nombre de codes et de figures qu'on ne retrouve pas habituellement dans le reste de la publicité : la jeunesse des quartiers, l'utilisation de mots arabes, les grands ensembles HLM... Pour nous, le propos ne consiste pas à demander l'interdiction des paris en ligne, mais une meilleure régulation. L'année 2020 a été marquée par un nouveau record avec près de 5,3 milliards d'euros de mises, le montant le plus élevé depuis l'ouverture à la concurrence en 2006. Or, que ce soit les témoignages individuels que nous avons pu publier ou par exemple les indicateurs officiels de [Santé publique France](#) dans son baromètre 2019 - qui explique que les paris sportifs porte le risque individuel le plus fort parmi les jeux d'argent - le constat s'avère des plus dramatiques (ruine personnelle, endettement, addiction, isolement, etc.).

Le Bondy Blog (bondyblog.fr) est un site d'information en ligne et gratuit, basé en Seine-Saint-Denis, qui depuis 2005 désire parler autrement de l'actualité des quartiers et milieux populaires, tout en assurant la promotion des journalistes qui en sont issus-es. Son souci de regarder et de retranscrire autrement la réalité sociale et culturelle l'a évidemment conduit à s'intéresser au sport (par exemple au club FSGT [Melting Pass](#) qui accueille des migrants) et à ses diverses implications. Récemment pour éclairer le danger des paris en ligne qui visent particulièrement un public jeune et à bas revenus. Latifa Oulkhour, sa directrice, nous détaille leur démarche. # Propos recueillis par Nicolas Kssis



photo Bondy Blog

Plus largement, quelle place occupe le sport dans votre traitement de l'information ?

Latifa Oulkhour : C'est une questionnement que nous avons eu. Nous avons même produit un temps une émission de [radio sur le foot](#) animée par un de nos journaliste qui était également éducateur sportif. Et nous avons été parmi les premiers, de par notre enracinement dans la ville, à couvrir en 2016 [l'explosion de Kylian Mbappe](#) [un des meilleurs joueurs de football internationaux, natif de Bondy] et ce dont il était emblématique. Voici deux ans cependant nous avons décidé de supprimer la rubrique «sport» en tant que telle. Nous n'allons pas expliquer l'importance du sport dans l'actualité, ni rentrer dans des formes d'expertises sur telle ou telle rencontre ou joueurs. Nous n'avons pas vocation non plus à commenter les résultats. En revanche, nous préférons finalement intégrer plus largement le sport dans notre approche de la question sociale.

Quels seront donc vos axes d'investigation pour les années à venir, par exemple

avec la perspective des JOP de Paris 2024 qui vont partiellement se dérouler en Seine-Saint-Denis ?

Latifa Oulkhour : C'est une vraie interrogation. Dans la suite de ce que je viens d'expliquer, nous avons plutôt jusqu'à présent couvert les JOP par le biais de sujets qui éclairent les difficultés du département, comme celui d'[apprendre à nager pour les jeunes](#), ou naturellement le cas douloureux des [jardins ouvriers d'Aubervilliers](#), sacrifiés pour construire la piscine olympique. Notre travail partira donc surtout du local. On évoque beaucoup dans les discours officiels la notion d'héritage [lire pages débat-opinion] et nous serons particulièrement attentifs à cette dimension pour le 93. De même, nous continuerons de suivre la problématique de l'accès au sport pour tous et toutes dans un territoire aussi pauvre. Certes, les activités ont commencé à reprendre avec la fin de la crise sanitaire, mais comment cela s'organise après ce long temps d'arrêt ? Au centre se situe comme pour d'autres facettes, la notion d'égalité, au cœur de notre travail journalistique. #

La rédaction du Bondy Blog est, comme l'explique le site lui-même, «constituée d'une vingtaine de reporters, pas tous journalistes professionnels, mais en formation, en recherche d'emploi, en début de carrière professionnelle, à la retraite...» Avec pour objectif, depuis sa création, après les révoltes urbaines de novembre 2005 déclenchées par la mort de Zyed Benna et Bouna Traoré, «de donner la parole aux habitants des quartiers populaires».



Jeux olympiques et paralympiques PARIS 2024 : L'AMERTUME EN HÉRITAGE ?

Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024 sont devenus le principal horizon du sport français. Du moins dans les déclarations officielles... Bien sûr, il est question du nombre de médailles et de fierté nationale, mais aussi d'en laisser un héritage qui profitera à tout le mouvement sportif, et même à la société dans son ensemble ! Mais la réalité des faits et des chiffres s'éloigne sensiblement des discours et des promesses... # Par Nicolas Kssis

Les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris de 2024 se veulent différents, plus responsables, aussi bien sur le plan financier qu'écologique...

vement sportif, les pouvoirs publics à l'échelon national, régional et local, la société civile et l'ensemble des parties prenantes pour une double ambition, environnementale et sociale.»

conditions de travail des salarié-es de ces secteurs déjà sous tension (faibles rémunérations, manque de main d'œuvre, etc.).

Opérations immobilières

«La majorité des investissements olympiques n'iront ni aux gymnases, ni aux terrains de foot de Seine-Saint-Denis.»

Pour le moment, la plupart des regards se tournent toutefois vers le «dur», entendez la pierre et le bâti, et notamment en Seine-Saint-Denis où seront construites les principales installations. Mais, dans un [article](#) («JO 2024 : l'argent profitera bien peu aux habitants») publié le 14 octobre, le site d'informations *Médiapart* ([mediapart.fr](#)) constate que «la majorité des investissements olympiques n'iront ni aux gymnases, ni aux terrains de foot du 93. Ils financent des infrastructures et un programme immobilier d'une ampleur hors du commun en cours de réalisation.»

Le village olympique, situé sur l'espace «Pleyel-Bords de Seine», à cheval sur trois communes (Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine et l'Île-Saint-Denis) s'étendra sur une superficie de 46 hectares pour héberger 17 000 athlètes. Il doit constituer le principal héritage immobilier des JOP dont bénéficierait, dès 2025, 6000 futurs habitant-es.

Ces Jeux «raisonnables» sont mêmes présentés comme une nécessité dans un contexte économique difficile, aggravé par la pandémie de Covid-19, et face à une opinion publique de moins en moins tolérante envers le coût des événements sportifs internationaux (la ville de Hambourg, en Allemagne, avait par exemple renoncé à sa candidature après un référendum local en novembre 2015). Pour illustrer cette préoccupation, il suffit de voir comment le Comité d'organisation insiste sur la notion d'héritage de ces JOP sur son site Internet ([paris2024.org](#))... «Paris 2024 travaille collectivement avec le mou-

Un des arguments souvent avancés pour étayer les conséquences bénéfiques de ces Jeux olympiques, au-delà des podiums et de la fête, réside dans leur rôle dopant dans l'économie. Ils le seront inévitablement, en rapport avec leur ampleur, de grands pourvoyeurs d'emplois, pas moins de 150 000 directs ou indirects, notamment dans les secteurs du bâtiment, du tourisme et de l'événementiel... Ancien secrétaire général de la CGT et administrateur de Paris 2024, Bernard Thibault a toutefois tenu à rappeler la «charte sociale» (*) associée aux Jeux, et a souligné le besoin de penser également aux salaires et aux

Ainsi, le village des athlètes, 50 hectares sur trois communes du 93 (Saint-Denis, Île-Saint-Denis et Saint-Ouen), va se transformer, une fois la flamme éteinte, en un écoquartier de 2200 logements résidentiels et 125 000 m² de bureaux et de commerces. Pour rappel, ces opérations immobilières, en conséquence d'une loi votée en 2014 sous la présidence de François Hollande, verront leurs bénéfices être exonérés d'impôt... De son côté, le village des médias, qui empiète sur le parc Georges-Valbon de La Courneuve, abritera 115 000 m² de foncier. Ce petit bout de territoire, qui a été extrait du domaine public pour à peine 70 euros le m², la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo) la cédera ensuite à des groupements immobiliers. On doute que tous ces projets, grandement tournés vers l'accès à la propriété, puissent fournir des logements à une population de Seine-Saint-Denis dont le taux de



pauvreté (part de ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté) atteignait 29 % en 2015 (contre 16 % en Île-de-France et 15 % en France métropolitaine) selon son Conseil départemental.

La portée écologique concrète de ces JOP laisse aussi sceptique ! Un échangeur autoroutier sortira par exemple de terre à Saint-Denis, et apportera une circulation dense à proximité d'un groupe scolaire de 700 élèves, d'une maison de la petite enfance et d'un stade. En termes de pollution, le gain semble donc contestable pour les usagers de ces établissements, et le Comité de vigilance Paris 2024 (qui réunit des associations et des collectifs de citoyen-nes) ne cesse d'alerter sur cette situation...

Par ailleurs, les projets de surfaces végétalisées et plantées ont diminué par rapport aux promesses initiales alors que cette partie de la banlieue parisienne ne compte que 1,42 m² d'espace vert par personne. Autre preuve de ce paradoxe, la destruction de 4000 m² de jardins ouvriers à Aubervilliers pour y installer une piscine d'entraînement, malgré le combat d'une partie de la population et d'associations locales. Trois jardins et deux associations de défense de l'environnement ont lancé une action juridique devant la Cour administrative d'appel de Paris et cette dernière a suspendu, le 20 septembre, le permis de construire au nom de plusieurs vices de légalité et notamment envers le code de l'urbanisme.

Au stade inégalitaire

La question des équipements sportifs est un autre enjeu essentiel dès que l'on évoque l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Surtout en Seine-Saint-Denis qui souffre d'un retard important en la matière puisque l'on compte 13,44 équipements sportifs pour 10 000 habitant-es contre 19,23 en moyenne en Île-de-France.

Toujours sur le front des piscines, quatre villes du département - Montfermeil, Sevran, Bagnolet et Pierrefitte - vont récupérer des bassins provisoires. «*Sur ce versant de l'héritage, on trouve cela évidemment positif*», explique Clément Rémond, coprésident du comité départemental FSGT 93. «*Des installations vont être livrées, d'autres rénovées, et il existe une dynamique incontestable. Cela demeure néanmoins insuffisant au regard de la situation du département et des besoins en matière de rattrapage des inégalités territoriales. Le plan annoncé par Emma-*

JOP 2024 ET ARGENT PUBLIC

Savoir lire un budget total

Le 25 juillet dernier, Emmanuel Macron expliquait dans le quotidien *L'Équipe* que «*l'argent public ne représente que 3 % du budget total*» des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Une manière, évidemment, de contrer d'éventuelles critiques sur ce chapitre sensible, mais, dans sa présentation, le président de la République a pris quelques libertés avec la réalité... En effet, les budgets olympiques fonctionnent, historiquement, sur deux dimensions. D'abord les fonds du Comité d'organisation en lui-même, auxquels s'ajoutent ceux de la structure en charge des constructions des infrastructures (la Société de livraison des ouvrages olympiques). En les cumulant, nous atteignons désormais un prévisionnel de 7,3 milliards d'euros (6,2 «seulement» étaient prévus) dont... 1,2 milliard financés par l'État ! En effet, si les 3,9 milliards d'euros du Comité d'organisation sont principalement abondés par le privé, la seconde partie, qui pèse près de 3,2 milliards d'euros, provient pour 40 % environ du public (État donc, mais aussi Agence nationale du sport et collectivités territoriales). C'est bien sûr dans ce dernier volet que réside l'essentiel du fameux héritage de Paris 2024. Nous sommes donc en tout cas bien loin des seuls petits 3 % mis en avant par le chef de l'État. La France dépense bel et bien beaucoup pour ses JOP. # NK



Le Centre Aquatique, 5000 places entourant un bassin de 50 mètres de 10 lignes d'eau et un autre de plongeon de 22 mètres par 25 mètres, sera l'un des rares équipements sportifs pérennes des JOP, avec le mur d'escalade du Bourget. Basé à Saint-Denis, il se transformera après en «*une vaste zone d'activités multisports, ouverte à tous, avec également un espace fitness, un espace bloc (escalade sans corde), du tennis paddle ou encore des terrains de sports collectifs*».

nuel Macron en faveur d'équipements de proximité [lire *Vue d'actu*, p.3] ne permettra pas davantage de rattraper la situation, car il n'est ni fléché vers les quartiers carencés, ni suffisant en termes de fonds. Il faudra donc que les collectivités mettent la main au porte-monnaie, ce qui renforcera les écarts selon les capacités économiques des communes.»

un équipement supplémentaire, deux parcours sportifs et quatre centres sportifs rénovés par arrondissement à l'horizon 2024 et de rendre la Seine baignable», expliquait-il dans les colonnes du journal *Le Parisien* le 10 octobre. «*On est loin du compte.*» L'Arena de la Chapelle et une piscine laisseront certes une trace durable du passage des JOP à Paris, mais c'est

«Il existe une dynamique, ... cela demeure néanmoins insuffisant au regard de la situation du département et des besoins en matière de rattrapage des inégalités territoriales.»

Cette insatisfaction devant l'héritage des JOP, et la naissance de cette «nation sportive» dans leur sillage, ne s'exprime pas qu'en Seine-Saint-Denis. À Paris, certains élus ne perçoivent pas encore les conséquences réelles des drapeaux olympiques au fronton de l'Hôtel de ville, surtout pour les habitant-es de la capitale. Nicolas Bonnet Oulaldj, président du groupe communiste (membre de la majorité municipale), a d'ailleurs interpellé la maire à ce propos. «*Anne Hidalgo avait promis de créer*

trop peu pour l'élu : «*Aujourd'hui, les clubs manquent cruellement de créneaux. De nombreux équipements sont fermés pour vétusté. Et les interclubs d'athlétisme ont même dû s'exporter à Antony, dans le Hauts-de-Seine, faute d'une piste homologuée dans la capitale.*» Les promesses n'engagent que ceux et celles qui les écoutent... Et à moins de trois ans de l'échéance, on ne repère pas de volonté réelle, autre que par des effets d'annonces, d'infléchir la tendance... #

(*) Le 19 juin 2018, Paris 2024 a signé une chartre sociale avec les organisations syndicales et patronales. Cette chartre est composée de seize engagements dont trois majeurs : permettre l'accès aux marchés à toutes les entreprises, participer à l'insertion de publics fragiles, et veiller au respect des conditions de travail.

LES SMASHS DU SPORT POPULAIRE

Le volley-ball connaît actuellement un regain d'intérêt dans le sillage de la médaille d'or obtenue par les bleus lors des JO de Tokyo 2021. Ce sport, trop facilement réduit à des souvenirs de plage ou à un lubie de profs d'EPS, a semble-t-il changé de dimension, ce qui se traduit par une ruée de licenciés. C'est oublier un peu vite son histoire singulière dans l'Hexagone et surtout le rôle original qu'y occupa la FSGT, avec toujours le sens de l'innovation comme boussole. # Par Nicolas Kssis

«Le volley travailliste remonte à la plus haute antiquité : il a été pratiqué en France dès les années 20 dans les fédérations travaillistes avant même la création de la FFVB et il existe de façon régulière et structurée à la FSGT depuis la Libération.» Thierry de Lonchamp, un des piliers de la Commission sportive fédérale (CSF), hier, et de la Commission fédérale d'activité volley, aujourd'hui, s'exprime ainsi dans *Sport et plein air* en février 1995 à l'occasion d'un long dossier spécifique. Ce petit rappel, non sans humour, n'était pas inutile. La démocratisation de ce sport n'a pas en effet suivi une ligne droite qui se résumerait à la croissance de la fédération délégataire. Le sport périscolaire notamment y fut déterminant. Et l'influence de la FSGT s'y révéla bien supérieure aux nombre de ses licenciés.

Finale de la «Coupe de Miroir-Sprint» de volley-ball au [camp d'automne régional des Amis de la nature Ile-de-France](#), septembre 1954, à la Ferté-Alais (actuelle Essonne).

Le volley-ball a été inventé en 1895 aux États-Unis par un professeur d'éducation physique, William G. Morgan, dans le cadre des YMCA⁽¹⁾, organisations de jeunesse chrétienne. Sa propagation resta ensuite erratique et il débarqua timidement en France dans les bagages des soldats américains lors de la Première guerre mondiale. La fédération officielle FFVB ne sera lancée qu'en 1936, et il faudra attendre 1960 pour que la discipline intègre le programme olympique. Toutefois, elle se mondialise petit à petit et notamment en Asie, en Chine populaire ou au Japon.

Le jeu favori des travailleurs

Et surtout, la toute jeune URSS en assure, dès les années 20, la promotion de manière extrêmement volontaire (avec un premier championnat national en 1933). D'ailleurs, ce fut fréquemment en citant l'exemple de la «Patrie du socialisme» que la propagande des diverses fédérations sportives ouvrières françaises tentèrent de convaincre leur clubs d'en adopter la pratique qui demeurait, dans l'Hexagone, confidentielle jusque dans les années 30. Ainsi, en mai 1934, dans *Sport*, organe de la Fédération sportive du travail affiliée à l'Internationale rouge des sports basée à Moscou, on souligne qu'il «est actuellement le jeu le plus populaire en URSS. Des régions les plus lointaines, du nord aux montagnes du Caucase, de l'Extrême-Orient au littoral de la mer Noire, dans les capitales, dans les campagnes, c'est le jeu favori des travailleurs, hommes, femmes, enfants, vieillards jouent au volley-ball.» Deux traits souvent repris par la suite y sont mis en avant : accessibilité et mixité. Pourtant, certaines associations ou structures du sport ouvrier puis

travailliste n'ont pas attendu que la lumière vienne de l'Est. En particulier dans le domaine du plein air, qui se trouve renforcé après la naissance de la FSGT en 1934 (de l'union des deux fédérations sportives travaillistes) par la fusion avec les Amis de la nature en 1937. Les membres du Club pédestre de l'étoile rouge, club parisien dont [l'aventure sous le Front populaire](#) est racontée dans le livre [Un parfum de bonheur](#) de Didier Daeninckx, s'y adonnent en toute liberté sur les bords de Marne. Le camp naturaliste de Noisy-le-Grand sera également un lieu de diffusion auprès des nombreux clubs et sections Amis de la Nature qui profitent de ce site pour leur excursion. Cette discipline conservera une attractivité non négligeable au sein des AN FSGT, pour preuve le compte-rendu du camp de vacances de Brétignolles en 1956 où on a «beaucoup parlé de volley» (*L'Ami de la Nature*, revue du tourisme populaire, novembre 1956). Cette identité «loisir» du volley (il n'existe pas alors de commission spécifique à l'activité), même si de petites épreuves telles que le challenge «Edmond Pépin» existe, ne satisfait pourtant pas totalement les instances fédérales. Certes *Sport*, en [novembre 1935](#), en parle toujours comme d'«un sport de complément». Toutefois, le 15 juin 1938, la revue fédérale tente de rectifier le tir : «le volley-ball a été considéré comme un simple amusement, un jeu qui n'exigeait pas beaucoup de qualités athlétiques pour le pratiquer. Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que le volley-ball est un véritable sport demandant des qualités athlétiques indéniables (...) Aussi, à l'approche de la saison estivale où tous les sports ont cessé toute activité, voudrions-nous voir venir à nous les sportifs, à qui nous ferions comprendre tous les bienfaits du volley-ball (...) Dévelop-



per le volley-ball dans chaque club pendant l'été est le devoir de tous ceux qui veulent le développement de notre FSGT.»

Premières compétitions

Le véritable enracinement du volley s'opère à part entière après-guerre. Un premier rassemblement fédéral se déroule à Cannes en 1947 et le premier championnat de France FSGT en 1950 (les premières compétitions féminines en 1954). Un frémissement se ressent et «c'est ainsi que diverses communications reçues des différents côtés de province annoncent une activité accrue dans cette spécialité», se réjouit *La vie de la FSGT*, en octobre 1949. Ce succès permet ainsi d'attirer «des clubs qui ne jouaient jusqu'à présent qu'en FFVB» et qui «viennent participer à nos compétitions», (*Sport et plein air*, 1/10/1955). Seul problème le volley FSGT reste centré sur Paris (60 équipes en région parisienne contre une vingtaine sur la Côte-d'Azur en 1954). En 1957, on envoie même l'ESC 15 (club de cet arrondissement parisien), champion national en titre, en déplacement à Romilly, dans l'Aube, pour «pour servir dans cette région la cause du volley-ball travailliste» (*Sport et plein air*, 1/07/1957). Durant cette même période, le volley devient également un instrument dans les échanges internationaux, en particulier avec l'Union italienne du sport pour tous ou les pays de l'Est (par exemple un [déplacement à Prague en 1956](#)).

Évidemment, il faut évoquer pour la période suivante les stages Maurice Baquet ⁽²⁾ qui, au travers d'un memento publié en 1974 ou bien l'observation des championnats du monde en 1970 (qui se traduira par la publication, en mai 1971, de *Vers un volley-ball total*), permirent à des personnalités telles que Jacqueline Marsenach, formatrice, à cheval entre la FSGT, la FFVB et l'EPS, de repenser l'enseignement de ce sport, surtout auprès des enfants (cf. son article dans la revue éditée par la FSGT [Dire en APS](#) en septembre 1984 sur «le volley à l'école»). Les conséquences de ce travail théorique se firent néanmoins surtout sentir dans le monde de l'EPS davantage que dans la dynamique du volley FSGT, par ailleurs encore très marqué par la prédominance des clubs «corpo» [clubs d'entreprise].

Transformations profondes

La principale métamorphose du volley-ball FSGT se manifestera à



FSGT section de Blida

Les relations se sont tendues récemment entre la France et l'Algérie, notamment autour de la mémoire du colonialisme. Le [rapport](#) rendu par l'historien Benjamin Stora sur «Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie» pourra-t-il désormais avoir la fonction d'éclaircissement et de réconciliation qui lui avait été fixé, face aux instrumentalisation politiques de part et d'autre ? La FSGT entretient aussi une relation singulière avec ce passé commun douloureux entre les deux pays. Elle disposait de deux comités, à Alger et à Oran, avant 1962. Elle tenta d'y développer le sport populaire dans un contexte marqué par le fait colonial, notamment en direction des «indigènes» arabes ou berbères, comme en témoigne cette photo de sa section de Blida (commune à 50 km au sud d'Alger). Certains de ses militants s'engagèrent pour une solution pacifique, et certains furent arrêtés par les autorités simplement en raison de leur seule conviction. Par exemple, parmi d'autres, André Tudury, secrétaire général du comité d'Alger, interné au [camp de Lodi](#), réservé aux européens favorables à l'indépendance et aux communistes # NK

partir des années 70 avec au cœur de la matrice révolutionnaire le regretté [Addy Fuchs](#), qui aussi bien dans le cadre de la Commission volley-ball du Comité de Paris (et via le Club populaire et sportif du X^e arrondissement dont il est adhérent) qu'à la CSF va impulser des transformations profondes au sein des compétitions FSGT, «Les gars me disaient "les week-ends, je les passe avec ma femme et mes enfants". Et un jour au cours d'un stage, un copain m'a demandé d'organiser des compétitions en semaine», expliquait-il dans [Sport et plein air](#) en novembre 1995. «Il a fallu que je me batte pendant deux ans pour faire reconnaître le projet. Au départ, je m'en suis occupé seul, il y a eu 5 équipes, puis 14, trente, quarante, cinquante. Aujourd'hui, il y en a une soixantaine. On a instauré la mixité, pas de forfait - une équipe incomplète pouvait jouer - pas d'arbitre...» En 1975, un championnat de semaine est lancé à Paris, dont le modèle va se généraliser dans la foulée et, portés par son sens de l'innovation, la FSGT et ses comités ne cessent de multiplier

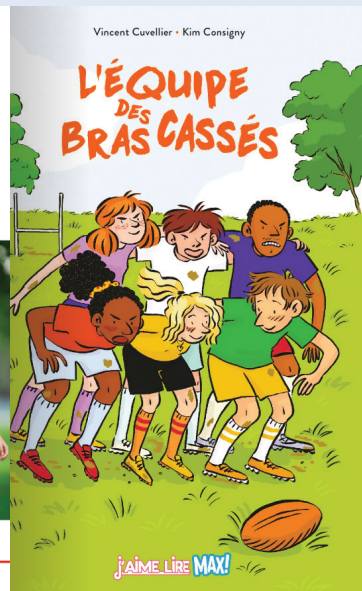
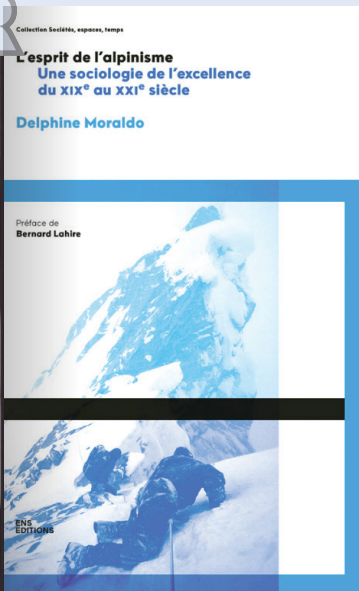
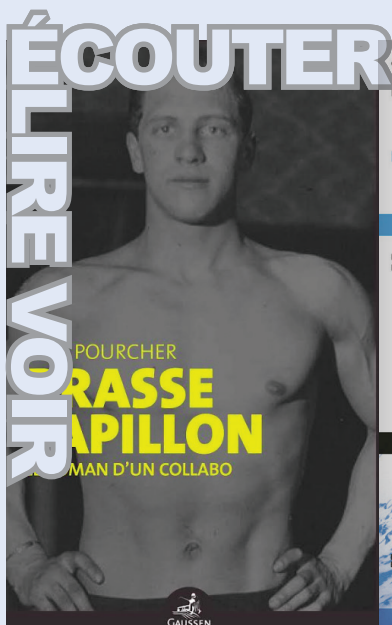
les formats : 3x3, 4x4, et bien sûr le traditionnel 6x6, souvent mixte. Cette *aggiornamento* offre au sport populaire de se distinguer véritablement du modèle dominant de la FFVB, avec laquelle existe depuis longtemps une convention (qui vient surtout mettre en accord les calendriers respectifs de compétitions nationales), et de maîtriser son propre développement avec toujours le souci d'inventer des formes qui permettent à tous et toutes d'entrer dans la pratique. Attirées par cette logique, de nouvelles associations rejoignent la FSGT. Enfin, récemment, le lancement du [volley équinmixte](#) (4x4 - 2 femmes et 2 hommes par équipe) avec des règles adaptées illustre la persistance de cette singularité du volley FSGT. #

«À la découverte du volley équinmixte FSGT» en une minute et demi sur la chaîne Youtube FSGT sport populaire.



(1) Young Men's Christian Association : Association chrétienne de jeunes gens.

(2) Organisés par la FSGT entre 1965 et 1980, à Sète, avec comme volonté de penser et de réaliser un sport de l'enfant centré sur ses besoins en matière d'épanouissement, débouchant sur des innovations pédagogiques par activités sportives, ils ont associé chaque année des centaines de professeur-es d'EPS et d'animateurs et animatrices sportives FSGT.



Yves Pourcher Brasse Papillon Gaussien

En 1945, le nageur Jacques Cartonnet, champion du monde, est condamné à mort par contumace. Que lui reproche-t-on ? Son appartenance à la Milice et surtout la dénonciation de son rival, Alfred Nakache, déporté avec sa femme et sa fille. Cartonnet, lui, se cache en Italie. Pour raconter cette histoire, il faut revenir aux sources : les archives judiciaires et la presse sportive. Se dessine alors une carrière qui propulse un jeune nageur aux sommets de la natation mondiale, puis s'effondre. Paralysé par la compétition, Cartonnet est à la dérive. La rumeur d'homosexualité court. Il se perdrait dans les plaisirs... Pour rapporter cette faillite, les témoins se suivent : amis, nageurs, entraîneurs, journalistes... Mais une voix se distingue. Celle d'un professeur de philosophie qui, pour sa thèse, tente de comprendre l'individu. Qui est donc ce Cartonnet ? Seul dans son coin, cet homme traqué parce que juif, nous apporte enfin la vérité. [14x20,5cm, 288p, 20e]

JEUNESSE

Vincent Cuvellier & Kim Consigny L'équipe des bras cassés Bayard

Ce livre illustré aborde la question de la mixité dans le sport à travers l'exemple d'une pratique où elle semble impossible voire impensable : le rugby. Dedans, on y relate le plaisir que peuvent prendre filles et garçons dans cette discipline et on montre qu'ils et elles peuvent pratiquer ensemble malgré les contraintes et les obstacles. Au départ de cette histoire, on trouve Gaspard, un brave gamin qui n'a qu'un seul problème aujourd'hui : il n'est pas un fan de foot. Il n'aime pas non plus le tennis, ni la natation, et encore moins l'équitation... Mais ne croyez pas qu'il n'est pas sportif. Car, lorsqu'il découvre le nouveau club de rugby, c'est le déclic ! Enfin... c'est sans compter avec l'arrivée de filles dans l'équipe. La suite à découvrir en mots et en images. [12,7x19cm, 49p, 6,90e]

Delphine Moraldo L'esprit de l'alpinisme ENS éditions

Pourquoi les grands alpinistes se détournent-ils de l'Everest ? Pourquoi refusent-ils l'oxygène artificiel sur certains sommets himalayens ? Pourquoi risquent-ils leur vie pour une ascension nouvelle ? Mais aussi, pourquoi sont-ils en majorité des hommes, qui plus est, des hommes longtemps issus des élites sociales ? Théâtre de drames, pourvoyeur de héros, objet de polémiques, l'alpinisme de haut niveau fascine. Dans les discours qui l'entourent ressurgissent les mêmes images : celles d'une pratique grande et noble, qu'on ne saurait assimiler à un simple sport, dont les protagonistes dévoués corps et âme, sont prêts à se sacrifier pour une ascension inédite. À condition, cependant, qu'elle soit réalisée dans le bon esprit, car dans le grand alpinisme, il faut parvenir au sommet sans tricher, dans le respect d'une éthique stricte. C'est cet esprit de l'alpinisme, synonyme d'excellence, que l'ouvrage interroge à travers une enquête originale, à la fois historique et sociologique. Mettant à profit des matériaux inédits, il emmène le lecteur des origines de l'alpinisme dans la grande bourgeoisie anglaise du XIX^e siècle, jusqu'au début du XXI^e siècle. [15,3x23,2cm, 370p, 26e]

Collectif L'implication sociale du mouvement sportif Presses universitaires du Septentrion

Face aux évolutions qui touchent aujourd'hui le champ des activités physiques et sportives, les notions de responsabilité sociale, de solidarité et d'affinité doivent être repensées au filtre de nouvelles problématiques : insertion par le sport, gouvernances, sport-santé, conquête de nouveaux publics... C'est dans ce cadre fluctuant que les auteur-es interrogent les permanences et mutations du mouvement sportif associatif, à travers l'exemple de la Fédération sportive et culturelle de France, afin de comprendre comment une fédération affinitaire parvient à relever le défi de la participation à l'action publique tout en préservant son projet global d'épanouissement et de formation des personnes. Quelle place peut occuper une fédération affinitaire dans ce nouvel univers sportif et quel rôle peut-elle y jouer ? Telles sont les questions auxquelles cet ouvrage apporte un éclairage en analysant les stratégies des actrices et des acteurs associatifs qui tentent, par leur engagement, de «faire société». Le cas de la FSGT y sert souvent d'éclairage et de comparaison... [24x16cm, 300p, 25e]

SUR INTERNET

infos/achat en ligne/fiches de jeux
en libre téléchargement
www.editions-sportpopulaire.org
ou bon de commande ci-dessous

DES JEUX DES ENFANTS DES SPORTS #2

& DES PRATIQUES HANDI-VALIDES

70 fiches de jeux dans 6 sports
& en pratiques partagées

acrosport, basket-ball, double dutch, tennis de table, skateboard, volley-ball



Ce deuxième tome de l'ouvrage à succès DES JEUX DES ENFANTS DES SPORTS et ses 70 fiches de jeux pour «débuter et progresser en jouant» vient compléter les 11 activités (120 fiches de jeux) du premier tome, auxquelles s'ajoute tout un chapitre – démarche inédite dans ce type de production – pour encourager les pratiques partagées avec des enfants en situation de handicap sans être «spécialiste» de la question. **180 pages / spirales / 18 euros**

Je commande DES JEUX DES ENFANTS DES SPORTS#2 x 18 euros = euros

Frais de port offerts

[Commande en nombre « offre spéciale clubs et comités FSGT », nous contacter : editions@fsgt.org]

Chèque à l'ordre de «FSGT»

Adresse de livraison (Nom - adresse - CP - Ville) :

.....
.....

À retourner à :

FSGT - Cahiers du sport populaire
14 rue Scandicci
93508 Pantin Cedex

Contact commandes : Nadine Durand 01 49 42 23 52

Un parfum de bonheur

À l'occasion des 80 ans du Front populaire un beau roman illustré mettant en scène des sportifs/tives amateurs/trices de la jeune FSGT écrit par **Didier Daeninckx** aux éditions Gallimard



Didier Daeninckx restitue toute l'énergie, l'exaltation de ces jeunes gens - et tout particulièrement de ces jeunes femmes - leur construisant une vie remplie de ces instants de bonheur, de liberté et d'enthousiasme pour un avenir qui semble prometteur. La grande histoire se vit à travers l'histoire personnelle.

Jeune ouvrier qualifié dans la mécanique de précision, France Demay a deux passions : la photographie et le sport. Comme nombre d'ouvriers du Front populaire, il goûte aux joies nouvelles du dimanche en famille sur les bords de Marne ou du camping. Adhérent du Club pédestre de l'étoile rouge, à Paris, membre de la première heure de la FSGT en 1936, il participe avec sa femme et ses ami-es aux activités et sorties sportives jusqu'en 1939.

**édition limitée
spéciale FSGT
25 euros**

ou achat en ligne sur editions-sportpopulaire.org

Je commande «Un parfum de bonheur» = 25 euros / frais de port offert
[pour toute commande en nombre (à partir de 5 ouvrages), nous contacter]

Adresse de livraison (Nom - adresse - CP - Ville) :

.....
.....

Libeller la facture au nom de :

.....
.....

À retourner, avec votre règlement, **chèque à l'ordre de «FSGT»**, à :

FSGT - 14 rue Scandicci 93508 Pantin Cedex // Contact commandes : Nadine Durand 01 49 42 23 65



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Arrêter de fumer, ça mérite bien des médailles.

Comme les nombreux participants de
l'année dernière, vous pouvez arrêter de fumer.

Rejoignez le mouvement sur tabac-info-service.fr

L'appli,
le site,
et le 3989

3989 Service gratuit
+ prix appel

tabac
info
service

bienvenue dans une vie
sans tabac

